

NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE D'OBLIGATIONS
PAR NINA MILO.

Le présent document reçoit l'approbation totale de NINA MILO.

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ETE VERIFIE OU APPROUVE PAR L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS (FSMA).

16 AVRIL 2021

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie 1 – Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée
--

A. Risques liés à l'émetteur

L'Emetteur est une société spécialisée dans le secteur des activités des marchands de biens immobiliers.

Certains risques et incertitudes que l'Emetteur estime importants, à la date de cette Note d'information, sont décrits ci-dessous. Ces divers risques pourraient causer une diminution du chiffre d'affaires et des bénéfices escomptés de l'Emetteur et en altérer la gestion, ce qui a terme pourrait affecter la capacité de l'Emetteur à remplir ses obligations en vertu des Obligations.

L'Emetteur est exposé au risque de commercialisation. Tout retrait d'un des futurs acquéreurs pourrait engendrer du retard d'encaissement venant dégrader le bilan du promoteur.

L'Emetteur est exposé au risque lié aux travaux. Tout retard pourrait engendrer des pénalités venant dégrader le bilan du promoteur.

L'Emetteur est exposé aux risques liés aux autorisations administratives et financements. En cas de demande d'autorisations administratives ou financements supplémentaires, tout retard pourrait engendrer des pénalités venant dégrader le bilan du promoteur.

L'Emetteur est exposé à la situation sanitaire actuelle. En effet, l'épidémie mondiale du coronavirus a mis à l'arrêt l'industrie du bâtiment. Cela peut impliquer un retard des travaux et des difficultés de commercialisation.

B. Risques liés aux obligations

Les Obligations sont des instruments de dette qui comportent certains risques. En souscrivant aux Obligations, les investisseurs consentent un prêt à l'émetteur, qui s'engage à payer annuellement des intérêts et à rembourser le principal à la Date d'échéance. En cas de faillite ou de défaut de l'émetteur, les investisseurs courent le risque de ne pas obtenir ou d'obtenir tardivement les montants auxquels ils auraient droit et de perdre tout ou partie du capital investi. Chaque investisseur doit donc étudier attentivement la Note d'information, au besoin avec l'aide d'un conseil externe.

La liquidité limitée des titres émis par des sociétés non cotées ne permet pas toujours de céder ces instruments financiers au moment souhaité.

C. Risques liés à l'Offre

L'Offre est conditionnée à la levée d'un montant minimum par l'Emetteur de 450 000 €. Si ce montant n'est pas atteint, l'Emprunt Obligataire sera annulé et les investisseurs remboursés.

Partie 2 – Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement

A. L'identité de l'émetteur

1. Données concernant l'émetteur

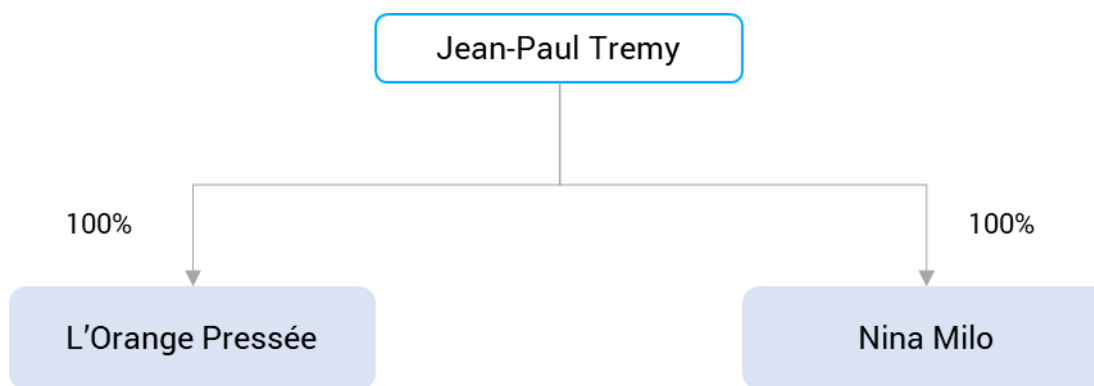
NINA MILO est une SASU de droit français ayant établi son siège social au 50 bis rue Emile Lalanne - 33140 Villenave d'Ornon et enregistrée auprès du RCS de Bordeaux sous le numéro 849 659 859.

2. Activité de l'Emetteur

NINA MILO est spécialisée dans les activités de marchands de biens immobiliers. Elle a pour objet social les activités de marchands de biens immobiliers et toutes opérations tant immobilières que mobilières se rattachant directement ou indirectement à cette activité, la promotion immobilière, la gestion de biens et la mise en valeur de patrimoine immobilier de la société, ainsi que toutes opérations industrielles s'y rapportant.

3. Actionnariat

Actionnaires :



Les parts de la SAS NINA MILO sont détenues à 100 % par M. TREMY.

Relations avec l'actionnaire et/ou les personnes liées :

Il n'existe aucune opération pouvant être qualifiée d'importante entre l'Emetteur et les personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires, pour les deux derniers exercices et l'exercice en cours.

4. Organe d'administration

Composition :

Président : Jean-Paul TREMY

Rémunération :

Il n'y a aucun montant provisionné ou constaté par l'Emetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

5. Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts entre l'Emetteur et les personnes visées au 4° ou 5° ou avec d'autres parties liées n'est à signaler.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels

Les comptes annuels pour les exercices 2019 et 2020 sont repris en annexe.

2. Déclaration sur le fonds de roulement

L'Emetteur déclare que de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations actuelles.

3. Déclaration sur le niveau des capitaux propres et de l'endettement

L'Emetteur déclare qu'à la date du 16 Avril 2021 ses capitaux propres s'élèvent à - 9 387 €.

A la même date, l'Emetteur déclare que son endettement s'élève à 124 561 € réparti comme décrit ci-dessous :

- Groupe et associés : 44 051 €
- Autres dettes : 78 958 €

4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

L'Emetteur déclare qu'il n'y a pas eu de changement significatif de sa situation financière ou commerciale entre la fin du dernier exercice social et la date de l'ouverture de l'Offre.

C. Identité de l'offreur

La société Raizers est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 16, rue Fourcroy, 75017, Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901 RCS PARIS. Le site internet de l'Offreur est le suivant : www.raizers.com

Partie 3 – Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1. Généralités

Montant maximal pour lequel l'Offre est effectuée	600 000 euros
Montant minimal pour lequel l'Offre est effectuée	450 000 euros
Valeur nominale d'une Obligation	1 euro
Date d'ouverture de l'Offre	19 avril 2021
Date de fermeture de l'Offre	07 mai 2021
Date d'émission prévue des obligations	07 mai 2021
Frais à charge des investisseurs	Aucun

2. Clôture anticipée

La clôture anticipée de la Période de Souscription interviendra automatiquement dès que le montant total souscrit dans le cadre de l'Emprunt obligataire atteindra le montant maximal à émettre soit, le montant de 600 000 euros. Une fois ce montant atteint, toute demande de souscription sera refusée dans le cadre de la présente Offre.

3. Modalités de souscription et de paiement

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg.

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat émetteur conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire.

La souscription aux six cent mille (600 000) Obligations pourra être ouverte dès la signature du présent contrat jusqu'au 07/05/2021 au plus tard.

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1er arrivé, 1er servi » :

chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;

à l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente ;

lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

Les Obligations seront émises au plus tard le 07/05/2021.

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

4. Emission des obligations

Les Obligations seront émises au plus tard le 07/05/2021.

5. Frais

Les frais juridiques, administratifs et autres en relation avec l'émission de l'Emprunt obligataire sont à charge de l'Emetteur.

B. Raisons de l'offre

1. Description du projet immobilier

A. Opération

L'opération, portée par la société Nina Milo, consiste en la **réhabilitation d'un entrepôt en 8 logements** situé rue du 8 Mai 1945 sur la commune d'Arveyres (33500), près de la métropole de Bordeaux et limitrophe de la ville de Libourne.

Ce secteur connaît une croissance constante, portée par l'expansion horizontale de Bordeaux, dont la hausse des prix étend la population à sa périphérie.

Le projet de réhabilitation fait l'objet d'un permis de construire obtenu en octobre 2020 et purgé de tous recours. L'entrepôt sera réhabilité en 8 logements, T2 et T3, aux surfaces adaptées notamment aux primo-accédants, cœur de cible de l'opération. Le terrain sera acquis par M. TREMY fin avril 2021 sur ses fonds propres.

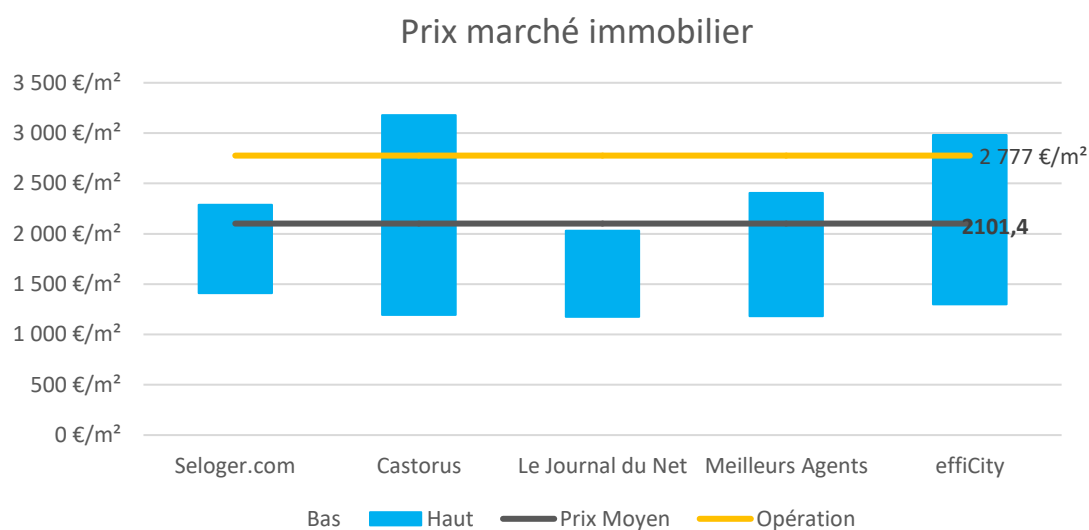
L'opération est portée par NINA MILO, société récemment créée par M. TREMY dans le cadre de son développement immobilier. L'opérateur réalise 6 petites opérations de réhabilitation sur le courant de l'année 2021. Il s'agit ici de sa première opération de cette envergure. L'ensemble de ses opérations sont financées sur la base de ses fonds propres.

Zoom sur le programme :

Lot n°	Niveau	Typologie	m ²	Prix/m ²	Prix de vente (€)
--------	--------	-----------	----------------	---------------------	-------------------

1	RDC	T2	52,23	2 776	145 000
2	RDC	T2	40,17	3 112	125 000
3	RDC	T3	65,49	2 672	175 000
4	RDC	T3	61,67	2 676	165 000
5	R+1	T2	52,32	2 771	145 000
6	R+1	T2	40,17	3 112	125 000
7	R+1	T3	65,47	2 673	175 000
8	R+1	T3	66,14	2 676	177 000
TOTAL			444	2 777	1 232 000

Prix de marché :



Les prix affichés par l'opérateur sont supérieurs à la moyenne, mais restent dans la fourchette même haute des prix du marché, ce qui est cohérent comparé à l'immobilier du secteur.

Ces prix se justifient par le caractère « neuf » des appartements dans un secteur à l'immobilier vieillissant.

Les appartements ne représentent que 5 % des logements de la commune mais cette typologie de logements tend à se développer à Arveyres et dans les communes voisines du fait de l'expansion de la Métropole de Bordeaux.

Situation géographique :

Arveyres se situe dans l'Entre-deux-Mers, sur la rive gauche de la Dordogne, dans l'aire urbaine de Bordeaux et son unité urbaine, ainsi que dans la communauté d'agglomération du Libournais.

La commune affiche un excellent potentiel du fait de son manque de logements combiné à une très forte demande due à son emplacement géographique (rocade bordelaise à 15 minutes, Libourne à 5 minutes, St Émilion à 15 minutes...)

Arveyres se trouve sur la ligne Paris - Bordeaux et est accessible par l'autoroute A89 ainsi que par la route nationale 89. De plus, la métropole de Bordeaux développe son offre de transport, notamment avec le déploiement de plusieurs lignes RER à l'horizon 2028. L'inauguration de ce réseau en développement a eu lieu en décembre 2020 avec la ligne Libourne – Arcachon (desservant également Bordeaux), ce qui constitue une plus-value certaine pour les communes concernées et voisines, à l'image d'Arveyres. Ce développement s'inscrit dans la mobilité « rurale » (ruralité et ville) mis en avant par la Métropole Bordelaise, favorisant ainsi le marché immobilier d'Arveyres.

B. Planning prévisionnel



Conformément au planning édité par le maître d'œuvre de l'opération, les travaux doivent se terminer en mai 2022. Malgré la confiance de l'opérateur et des différents intervenants (commercialisateur, maître d'œuvre...) à tenir ce délai, le remboursement a été programmé 6 mois après la fin des travaux, par prudence, soit en novembre 2022. A noter que l'emprunt sera remboursé de manière amortissable au fil des ventes.

C. Bilan de la promotion

Postes	Montants TTC	Commentaires
Chiffre d'affaires	1 232 000	2 777 €/m² TTC
Coût d'acquisition	210 000	
Frais notaires	6 000	
Hypothèque	3 780	
Travaux	570 341	1 286 €/m ² TTC

Honoraires techniques	48 000	
Assurances	9 867	
Frais financiers	50 400	
Coût de revient à l'acquisition	898 388	2 025 €/m² TTC
Honoraires commercialisation	40 000	
Intérêts financiers	90 000	
Coût de revient total	1 028 388	2 318 €/m² TTC
Marge nette	203 612	
<i>En % du Chiffre d'affaires</i>	<i>17%</i>	

2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser

Financement de l'opération

Besoins		Ressources	
	Apport en fonds propres opérateur :	361 960 €	14%
Prix de revient à l'acquisition TTC (= total des charges HT + TVA – frais financiers - frais de commercialisation)	Emprunt obligataire émis sur la plateforme :	2 000 000 €	77%
	Autorisation de découvert Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	220 000 €	9%
Total besoins	2 581 960 €	Total ressources	2 581 960 € 100%

Partie 4 – Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

Les termes et conditions des Obligations sont décrits de manière extensive dans le document intitulé Contrat obligataire repris en Annexe à la présente Note d'information, et dont les principales caractéristiques sont reprises ci-dessous. Une souscription à une ou plusieurs Obligations entraîne l'adhésion explicite et sans réserve de l'Investisseur aux termes et conditions des Obligations.

Nature et catégorie	Obligations nominatives
Devise	Euro
Valeur nominale	1 euro
Date d'échéance	Les Obligations sont émises pour une durée de 18 mois à compter de la Date d'Emission.

	Ainsi, un an et demi après la date d'émission chaque obligation aura été remboursée.
Date de remboursement	07 Novembre 2022 au plus tard
Modalités de remboursement	Le remboursement interviendra à l'échéance conformément à l'article 9 du Contrat obligataire ou de manière anticipée conformément à l'article 17 du Contrat obligataire.
Restriction de transfert	Librement cessible
Taux d'intérêt annuel brut	10 %
Date de paiement des intérêts	Les intérêts sont payés à la date stipulée à l'article 14 du contrat obligataire

Partie 5 – Toute autre information importante adressée oralement ou par écrit à un ou plusieurs investisseurs sélectionnés

A. Droit applicable

Les obligations et toutes les obligations non contractuelles résultant des Obligations ou en rapport avec celles-ci sont régies et doivent être interprétées conformément au droit français.

B. Litige

Tout litige relatif à l'interprétation, la validité ou le respect de la Note d'Information que l'Emetteur et les Obligataires ne parviendraient pas à résoudre à l'amiable sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

C. Information aux obligataires

Les informations relatives au suivi des activités de l'Emetteur seront disponibles sur le site de Raizers (www.raizers.com).

Annexe

1. Contrat obligataire
2. Comptes annuels pour les exercices 2019 et 2020 de la SAS NINA MILO et compte des exercices 2018 et 2019 pour la société L'ORANGE PRESSEE

**Nina Milo – Immatriculée au RCS de Bordeaux
n° 849 659 859 - SASU au capital de 1 000 €
50 B, Rue Emile Lalanne - 33140 Villenave d'Ornon**

**CONTRAT D'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
D'UN MONTANT DE 600 000 EUROS
COMPOSE DE 600 000 OBLIGATIONS
(le « Contrat »)**

AVERTISSEMENT

La présente émission obligataire est réalisée dans le cadre d'une opération de financement participatif telle que définie à l'article L.411-2-I bis du Code monétaire et financier.

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques inhérents à cette opération tels qu'indiqués dans l'accès restreint et progressif au site internet www.raizers.com ayant précédé l'accès au présent document.

La diffusion, directe ou indirecte, dans le public en France des instruments financiers acquis à l'occasion de cette émission ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L.411-1, L.411-2, L.412-1 et L.621-8 à L.621-8-3 du Code monétaire et financier.

Cette opération n'a pas donné lieu ni ne donnera lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

1 EMETTEUR DES OBLIGATIONS

La société Nina Milo, SASU, dont le siège social est situé 50 B, Rue Emile Lalanne - 33140 Villenave d'Ornon et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 849 659 859, dûment représentée aux fins des présentes (l'« **Emetteur** ») a souhaité réaliser la présente émission obligataire dans le cadre de son activité.

2 PLATEFORME D'EMISSION DES OBLIGATIONS

L'Emetteur est spécialisé dans le secteur des activités des marchands de biens immobiliers et a souhaité procéder à une émission obligataire dont il a proposé la souscription sur la plateforme de financement participatif de la société Raizers (la « **Plateforme Raizers** »), société par actions simplifiée dont le siège social est situé 16, rue Fourcroy 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901 RCS PARIS (« **Raizers** »), dûment représentée aux fins des présentes.

3 UTILISATION DES FONDS

Les fonds provenant de la présente émission obligataire seront intégralement utilisés pour le refinancement de l'acquisition d'un bâtiment et le financement de sa réhabilitation en 8 appartements. L'opération est nommée « Avenue du 8 Mai 1945 », et est située au 19, rue du 8 Mai 1945 – Arveyres (33500) (« **L'Opération** »).

4 MONTANT DE L'EMISSION

L'emprunt obligataire, d'un montant nominal de six cent mille euros (600 000 €) (l'« **Emprunt Obligataire** »), est représenté par six cent mille (600 000) obligations émises par l'Emetteur, d'un montant nominal d'un euro (1 €) chacune, portant intérêt au taux fixé à la clause 14 du présent Contrat (les « **Obligations** »).

L'Emprunt Obligataire est régi par les articles L.213-5 et suivants du Code monétaire et financier et L.228-38 et suivants du Code de commerce.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était inférieur à soixante-quinze pour cent (75%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, celui-ci sera annulé et les versements reçus par l'Emetteur restitués aux souscripteurs dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter la clôture de la Période de Souscription.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était égal ou inférieur à cent pour cent (100%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, mais supérieur à soixante-quinze pour cent (75%) de celui-ci, l'Emetteur pourra limiter le montant de l'Emprunt au montant des souscriptions reçues avec l'accord du Représentant de la Masse des Obligataires et émettre les Obligations correspondantes sur la base de la même valeur nominale.

5 FORME DES OBLIGATIONS

Les Obligations seront émises sous la forme nominative. La propriété des Obligations sera établie par une inscription en compte, conformément aux articles L.211-3 et suivants du Code monétaire et financier (chaque propriétaire d'Obligations étant un « **Porteur** »).

Aucun document matérialisant la propriété des Obligations ne sera émis en représentation des Obligations.

6 PRIX D'EMISSION

Les Obligations seront émises à leur valeur nominale, soit au prix d'un euro (1 €), payable en totalité à la souscription, avec un minimum de souscription pour chaque Porteur de mille (1 000) Obligations, soit mille euros (1 000 €).

7 MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg (la « **Banque Séquestre** »).

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 04 Septembre 2020 conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire.

8 DUREE DE LA SOUSCRIPTION

La souscription aux six cent mille (600 000) Obligations pourra être ouverte dès la signature du présent contrat jusqu'au 07/05/2021 au plus tard (la « **Période de Souscription** »).

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » :

- chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;
- à l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente ;
- lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

Les Obligations seront émises au plus tard le 07/05/2021 (la « **Date d'Emission** »).

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

9 DURÉE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les Obligations sont émises pour une durée de 18 mois à compter de la Date d'Emission.

Ainsi, un an et demi, après la Date d'Emission (la « **Date d'échéance** »), chaque obligation aura été remboursée.

10 RANG DES OBLIGATIONS ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT À SON RANG

Le principal et les intérêts des Obligations constituent des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et, sous réserve des stipulations ci-après, non assortis de sûretés de l'Emetteur, venant à tout moment, au même rang entre elles et (sous réserve des dispositions impératives du droit français) au même rang que tous les autres engagements chirographaires, présents ou futurs, de l'Emetteur.

L'Emetteur s'engage, jusqu'au remboursement de la totalité des Obligations, à ne conférer ni ne permettre que subsiste un quelconque nantissement, hypothèque, gage ou autre sûreté de quelque nature que ce soit, sauf (i) au profit d'un établissement de crédit ou (ii) avec l'accord exprès écrit et préalable du Représentant de la Masse, sur l'un quelconque de ses actifs ou revenus, présents ou futurs, en garantie d'un endettement souscrit ou garanti par l'Emetteur après l'émission des Obligations, sans en faire bénéficier pari-passu les Obligataires, en consentant les mêmes garanties et le même rang aux Obligataires.

11 GARANTIE A PREMIERE DEMANDE / CAUTION PERSONNELLE

L'ORANGE PRESSEE, SAS au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé au 50 BIS rue Emile Lalanne, 33140 Villenave d'Ornon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 814 415 915, s'est engagée à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une garantie à première demande.

ET

Monsieur Jean-Paul TREMY, né le 24 février 1983, résidant au 50 B rue Emile Lalanne, 33140 Villenave d'Ornon, s'est engagé à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une caution personnelle.

12 GARANTIE HYPOTECAIRE

Pour garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire (principal, intérêts, frais et accessoires), une hypothèque de premier rang sera inscrite sur l'Immeuble par le Représentant de la Masse le jour de l'acquisition de l'Immeuble par l'Emetteur, ci-après dénommé la « **Garantie Hypothécaire** ».

Pour garantir aux Porteurs l'utilisation des fonds visée à l'article 3 ci-dessus et la prise de garantie hypothécaire visée au présent article 12, l'Emetteur affecte à titre de gage au profit du Représentant de la Masse, qui accepte, la somme représentant le montant de l'Emprunt Obligataire (déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers ainsi qu'il est dit à l'article 7 ci-dessus) qui sera versée au notaire représentant Raizers pour la prise de garantie hypothécaire susvisée (le « **Notaire Séquestre** »).

Pour assurer la validité du gage, cette somme sera versée au Notaire Séquestre, qui en sera constitué dépositaire et séquestre.

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée au Notaire Séquestre de son obligation de conservation de la somme susvisée et de lui donner instruction de verser ladite somme au notaire représentant l'Emetteur pour l'utilisation des fonds visée à l'article 3 ci-dessus et la prise de garantie hypothécaire susvisée.

Par dérogation à l'article 1960 du Code civil, l'Emetteur autorise d'ores et déjà et de manière irrévocable le Notaire Séquestre à libérer le montant séquestré à la seule demande de Raizers.

Ce versement sur instruction de Raizers vaudra au Notaire Séquestre pleine et entière décharge de sa mission.

L'encaissement des fonds par le Notaire Séquestre vaudra acceptation de la mission qui lui est confiée dans les termes stipulés aux présentes.

13 CONDITIONS SUSPENSIVES

La validité du présent Contrat est soumise à la réalisation des conditions suspensives suivantes (ci-après les « **Conditions Suspensives** »). Le versement des fonds ne pourra donc avoir lieu que lorsque les Conditions Suspensives ci-dessous seront réalisées :

- Création d'un compte centralisateur IBANFIRST ;
- Réception de l'acte d'affectation hypothécaire.

14 INTÉRÊTS

Les Obligations portent intérêt de la Date d'Emission (incluse) jusqu'à la Date d'Echéance (exclue) au taux de dix pour cent (10 %) (le « **Taux d'Intérêt** ») l'an de leur valeur nominale, sur une base de 365 jours par an, calculé comme suit :

$$M_v = M_i \times T_x$$

M_v : Montant à verser

M_i : Montant toujours investi

T_x : Taux d'intérêt annuel

le résultat étant arrondi à la deuxième décimale la plus proche (les demis étant arrondis à la décimale inférieure).

Les intérêts sont payables en une seule fois à la Date d'échéance telle que définie à l'Article 9 des présentes.

Les intérêts à échoir au premier anniversaire de la Date d'émission seront capitalisés.

Chaque Obligation cessera de porter intérêt à compter de sa date de remboursement effectif, à moins que le paiement du principal ne soit indûment refusé ou retenu. Dans ce cas, le montant de l'Obligation qui n'a pas été dûment payé continuera de porter intérêt conformément au présent article (tant avant qu'après le prononcé du jugement) jusqu'à la date à laquelle toutes les sommes dues au titre de l'Obligation sont reçues par ou pour le compte du Porteur concerné.

15 INTERETS DE RETARD

Toute somme en principal, intérêts, frais et accessoires exigibles en vertu des stipulations des présentes qui ne serait pas payée à la bonne date, portera intérêt de plein droit, à partir de cette date jusqu'au jour de son paiement effectif, au taux initialement prévu majoré d'une pénalité de 3% supplémentaires et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. Les intérêts de retard seront calculés sur la base du nombre de jours écoulés et d'une année de 365 jours (ou 366 pour les années bissextiles).

Cette stipulation ne pourra nuire à l'exigibilité survenue et, par suite, ne pourra pas valoir accord de délai de règlement.

16 REMBOURSEMENT

A moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, les Obligations seront amorties en totalité à la Date d'Echéance.

Les Obligations intégralement amorties seront immédiatement annulées et ne pourront pas, par conséquent, être réémises ou revendues.

17 REMBOURSEMENT ANTICIPÉ VOLONTAIRE DE L'EMETTEUR

17.1 Remboursement anticipé volontaire de l'Émetteur de la totalité des obligations

L'Émetteur pourra, à compter à toute date suivant la Date d'Emission, à son gré, procéder au remboursement de la totalité (et non une partie seulement) des Obligations restant en circulation à tout moment avant leur Date d'Echéance (la « **Date de Remboursement Volontaire** ») au Montant de Remboursement Volontaire (tel que défini ci-dessous), sous réserve du respect par l'Émetteur de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables.

Le « Montant de Remboursement Volontaire » sera égal, pour chaque Obligation en euros arrondi au centime d'euro le plus proche (0,005 euro étant arrondi au centième d'euro inférieur), à cent pour cent (100%) de la valeur nominale de l'Obligation augmenté des intérêts courus au titre de l'Obligation, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la Date de Remboursement Volontaire (exclue).

17.2 Remboursement anticipé automatique d'Obligations

Les Obligations seront remboursées selon les modalités fixées ci-dessous et dans la limite du montant total de l'Emprunt Obligataire :

- 12,5 % de l'Emprunt Obligataire sera remboursé en cas de vente de l'un des lots de l'Opération, et ce quel que soit le lot considéré (l' « **Evénement** »).

Il est convenu que le remboursement des Obligations sera limité au montant de l'Emprunt Obligataire, de ses intérêts et frais annexes.

En cas de survenance de l'Evénement, l'Emetteur s'engage à notifier par courriel au Représentant de la Masse, le remboursement de la tranche d'Obligations concernée dans un délai de dix (10) jours calendaires à compter de la réalisation dudit Evénement (ladite notification devant obligatoirement contenir la date de survenance dudit Evénement).

Le montant de remboursement des Obligations en cas de survenance de l'Evénement sera égal, pour chaque Obligation en euros arrondi au centime d'euro le plus proche (0,005 euros étant arrondi au centième d'euro inférieur), à cent pour cent (100%) de la valeur nominale de l'Obligation augmenté des intérêts courus au titre de l'Obligation, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la date de survenance de l'Evénement (exclue).

18 EXIGIBILITÉ ANTICIPÉE

En cas de survenance de l'un des événements prévus ci-dessous, le Représentant de la Masse agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, sur simple notification écrite, sans mise en demeure préalable, avant qu'il n'ait été remédié au manquement considéré, rendre immédiatement et de plein droit exigible le remboursement de la totalité, et non d'une partie seulement, des Obligations, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus jusqu'à la date effective de remboursement, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'emprunt Obligataire, jusqu'à la Date de Remboursement anticipé (exclue) :

- défaut de paiement de tout montant, en principal ou intérêt, dû au titre de l'Emetteur depuis plus de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'exigibilité de ce paiement ;
- livraison de l'Opération définie en article 3 ;
- s'il n'est pas remédié à l'un des manquements ci-dessous dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la réception par l'Emetteur de la notification dudit manquement :
 - non-respect par l'Emetteur de ses engagements quant à l'affectation des fonds ;
 - inexactitude d'une information financière, ou relative à la situation financière de l'Emetteur ;
 - refus du commissaire aux comptes ou de l'expert-comptable de certifier les comptes de l'Emetteur ;
 - changement de contrôle de l'Emetteur, caractérisé soit par le transfert de plus de 50% du capital social et/ou des droits de vote de l'Emetteur à un actionnaire tiers, soit par tout événement ou convention ayant pour conséquence le changement de contrôle effectif de l'Emetteur, que ce soit dans l'immédiat ou à une échéance antérieure à la maturité de l'obligation ;
 - en cas de décès, état de cessation de paiement ou de surendettement, de redressement judiciaire civil ou commercial, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle ou de déconfiture du représentant légal de l'Emetteur et ce dans les limites permises par la loi ;

- en cas de manquement à l'une quelconque des obligations prévues au présent Contrat et en particulier aux déclarations et garanties de l'Emetteur ;
- en cas de défaut de paiement des créances du Trésor public, de la sécurité sociale et des salariés, ouverture d'une procédure d'alerte, de règlement amiable, d'une procédure collective ou de toute autre procédure similaire ;
- en cas de cessation de l'activité de l'Emetteur ou dissolution de l'Emetteur ;
- en cas de dissimulation par l'Emetteur d'informations pertinentes et plus généralement un comportement judiciairement répréhensible du dirigeant de l'Emetteur ;
- en cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre de l'un quelconque des contrats relatifs à d'autres financements conclus par l'Emetteur par l'intermédiaire de Raizers ou leur résiliation pour quelque cause que ce soit ;
- en cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre d'un financement, en ce compris un prêt bancaire, une émission d'obligations ou de bons de caisse, pour quelque cause que ce soit.

L'Emetteur s'engage à communiquer dans un délai de trois (3) jours calendaires à Raizers toute information de nature à entraîner un cas d'exigibilité, et ce dès qu'il en aura connaissance.

19 PROCEDURE DE RECOUVREMENT

Le Représentant agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, en cas de défaillance de l'Emetteur dans l'exécution des paiements des intérêts et du principal dans un délai de plus de cinq (5) jours ouvrés à la suite de la date prévue à l'échéancier, procéder à une mise en demeure. En cas de non-exécution dans les quinze (15) jours ouvrés suivant la réception de la mise en demeure, le Représentant agissant pour le compte de la Masse pourra introduire une action en justice devant les tribunaux compétents.

20 PAIEMENT

Le paiement du principal et des intérêts dus au titre des Obligations sera coordonné par la société Raizers et se fera par l'intermédiaire de la Banque Séquestre. Le paiement sera effectué en euros par crédit ou par transfert sur le compte MangoPay (solution Leetchi Corp. S.A.) du Porteur libellé en euros, conformément aux dispositions fiscales applicables ou à d'autres dispositions légales ou réglementaires applicables, et sous réserve des stipulations de l'Article 21 (Régime Fiscal) ci-après.

Tous les paiements valablement effectués aux Porteurs libèreront l'Émetteur, le cas échéant, de toutes obligations relatives à ces paiements. Les Porteurs ne supporteront ni commission ni frais au titre de ces paiements.

21 REGIME FISCAL

Il est rappelé que la perception des intérêts d'obligations constitue une valeur mobilière de placement au regard de l'administration fiscale. A ce titre, elle est soumise à prélèvements sociaux ainsi qu'au barème de l'imposition sur le revenu. La gestion de ces flux fiscaux est assumée par Raizers en ce qui concerne les retenus à la source.

La documentation relative au traitement fiscal des valeurs mobilières de placement par l'administration fiscale française est disponible en version libre d'accès sur la Plateforme Raizers.

22 AUTORISATION DE L'EMISSION PAR L'EMETTEUR

L'émission de l'Emprunt Obligataire par l'Emetteur peut être conditionnée par une décision de la collectivité des associés ou actionnaires de la société émettrice, ou par une décision de l'associé unique de ladite société.

Il est entendu entre les Parties que l'Emetteur est seul responsable :

- Du bon respect des conditions de forme applicables au procès-verbal afférent à une telle décision ;
- De l'archivage du procès-verbal via les supports matériels admis par la loi.

Il est rappelé à l'Emetteur que l'ensemble des conditions de formes et d'archivage relatives au procès-verbal ainsi que leurs sanctions sont prévues dans le Code de commerce.

En tout état de cause, Raizers ne pourra à aucun moment voir sa responsabilité engagée en cas de procès-verbal non conforme aux dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière. Ainsi, l'Emetteur sera toujours tenu de rembourser l'Emprunt Obligataire selon les termes du présent Contrat.

23 MASSE DES OBLIGATAIRES

Les Porteurs seront automatiquement groupés en une masse (la « **Masse** ») pour la défense de leurs intérêts communs.

La Masse sera régie par les dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce, sous réserve des stipulations ci-après.

23.1 Personnalité morale

La Masse disposera de la personnalité morale et agira d'une part par l'intermédiaire d'un représentant (le « **Représentant de la Masse** ») et d'autre part par l'intermédiaire d'une assemblée générale des Porteurs.

La Masse seule, à l'exclusion des Porteurs pris individuellement, exercera les droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations.

23.2 Représentant de la Masse

La qualité de Représentant de la Masse peut être attribuée à une personne de toute nationalité. Toutefois, les personnes suivantes ne peuvent être choisies comme Représentant de la Masse :

- l'Emetteur, ses employés et leurs ascendants, descendants et conjoints ;
- les entités garantes de tout ou partie des engagements de l'Emetteur ; et
- les personnes auxquelles l'exercice de la profession de banquier est interdit ou qui sont déchues du droit de diriger, administrer ou gérer une société en quelque qualité que ce soit.

Le Représentant de la Masse initial sera la société Raizers.

Le Représentant de la Masse sera soumis aux dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce. Le Représentant de la Masse pourra être révoqué ou remplacé par l'assemblée générale des Porteurs statuant à la majorité de 90% sur la base d'un *quorum* de 100% des Porteurs.

Le Représentant de la Masse ne recevra pas de rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions.

23.3 Pouvoirs du Représentant

Sauf résolution contraire de l'assemblée générale des Porteurs, le Représentant de la Masse aura le pouvoir d'accomplir tous les actes de gestion nécessaires pour la défense des intérêts communs des Porteurs. Toutes les procédures judiciaires intentées à l'initiative ou à l'encontre des Porteurs devront, pour être

recevables, l'être à l'initiative ou à l'encontre du Représentant de la Masse. Le Représentant de la Masse ne peut pas s'immiscer dans la gestion des affaires de l'Emetteur.

23.4 Assemblées générales des Porteurs

Les assemblées générales des Porteurs pourront être réunies à tout moment, sur convocation par l'Emetteur ou par le Représentant de la Masse. Un ou plusieurs Porteurs, détenant ensemble au moins un trentième (1/30e) des Obligations en circulation, pourront adresser à l'Emetteur et au Représentant de la Masse une demande de convocation de l'assemblée générale ; si cette assemblée générale n'a pas été convoquée dans les deux (2) mois suivant la demande, les Porteurs concernés pourront charger l'un d'entre eux de déposer une requête auprès du tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris afin qu'un mandataire soit nommé pour convoquer l'assemblée.

Une convocation indiquant la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour et le quorum exigé sera adressé par le Représentant de la Masse au moins quinze (15) jours calendaires avant la date de tenue de l'assemblée.

Chaque Porteur a le droit de participer à l'assemblée en personne ou par mandataire. Chaque Obligation donne droit à une (1) voix.

23.5 Pouvoirs des assemblées générales

L'assemblée générale est habilitée à délibérer sur la rémunération, la révocation ou le remplacement du Représentant de la Masse à la majorité stipulée ci-avant, et peut également statuer sur toute autre question afférente aux droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations, y compris afin d'autoriser le Représentant à agir, que ce soit en demande ou en défense.

L'assemblée générale peut en outre délibérer sur toute proposition tendant à la modification des présentes, et notamment sur toute proposition de compromis ou de transaction sur des droits litigieux ou ayant fait l'objet de décisions judiciaires.

Il est cependant précisé que l'assemblée générale ne peut pas accroître la charge des Porteurs, ni établir une inégalité de traitement entre les Porteurs, ni convertir les Obligations en actions.

L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer sur première convocation que si les Porteurs présents ou représentés détiennent au moins un cinquième (1/5e) du montant principal des Obligations en circulation. Sur deuxième convocation, aucun *quorum* ne sera exigé. Les résolutions seront adoptées à la majorité des deux tiers (2/3) des Porteurs présents ou représentés. A l'exception de la révocation ou du remplacement du Représentant de la Masse dans les conditions ci-avant.

23.6 Information des Porteurs

Chaque Porteur ou son représentant aura le droit, pendant la période de quinze (15) jours calendaires précédant la tenue de chaque assemblée générale, de consulter ou prendre copie des résolutions proposées et des rapports présentés à ladite assemblée. Ces documents pourront être consultés au siège de l'Emetteur et en tout autre lieu indiqué dans la convocation de ladite assemblée.

23.7 Reporting

L'Emetteur s'engage à transmettre automatiquement aux Porteurs et à Raizers dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la fin de chaque trimestre au minimum les informations suivantes :

- un résumé de l'activité du trimestre écoulé ;
- les principaux indicateurs clés de performance de l'Emetteur à savoir au minimum (i) le chiffre d'affaires, (ii) l'excédent brut d'exploitation et (iii) le résultat net ;

- l'état de la trésorerie de l'Emetteur à date ; et
- le niveau d'endettement de l'Emetteur.

23.8 Frais

L'Emetteur supportera tous les frais afférents au fonctionnement de la Masse et à la défense de ses intérêts, y compris les frais de ses conseils, de convocation et de tenue des assemblées générales et, plus généralement, tous les frais administratifs votés par l'assemblée générale.

24 INFORMATION ET PARTICIPATION DES PORTEURS

En plus des informations légales et réglementaires au bénéfice des Porteurs, le Représentant de la Masse pourra organiser l'information et la participation des Porteurs à l'activité quotidienne de l'Emetteur. A cet effet, l'Emetteur fera ses meilleurs efforts pour répondre favorablement aux demandes du Représentant de la Masse.

25 DECLARATIONS ET GARANTIES

25.1 Déclarations du Porteur

Le Porteur déclare et garantit à l'Emetteur :

- qu'il dispose de la capacité juridique et des pouvoirs nécessaires à la conclusion du présent Contrat ;
- que le Contrat lie et sera exécutoire à son encontre ; et
- qu'il a effectivement pris connaissance et compris les informations relatives à l'Emetteur, à la destination des fonds et aux risques encourus au titre du Contrat qui figurent sur la Plateforme Raizers.

25.2 Déclarations et garanties de l'Emetteur

L'Emetteur déclare et garantit au Porteur ce qui suit :

- l'Emetteur est dûment immatriculée et existe valablement au regard des lois françaises, et a la capacité de conduire ses activités et de détenir ses actifs. Les statuts de l'Emetteur ne contiennent pas de stipulation dérogeant aux stipulations figurant généralement dans les statuts de sociétés ayant des objets et des activités similaires. Les représentants légaux de l'Emetteur ont été valablement désignés par les organes sociaux compétents et disposent de tous les pouvoirs nécessaires à la conduite actuelle des activités de l'Emetteur ;
- l'Emetteur a la capacité juridique de conclure et d'exécuter ses obligations au titre du présent contrat. Sa signature et exécution sont conformes à son objet social et ont été régulièrement autorisées par les organes sociaux et autorités compétentes de l'Emetteur et ne requièrent aucune autre autorisation de leur part ;
- la signature et l'exécution du Contrat ne contreviennent à aucune disposition légale, réglementaire ou statutaire ni à aucun contrat ou accord auquel l'Emetteur est partie ;
- l'Emetteur est à jour de toutes ses obligations fiscales et de celles relatives aux cotisations de sécurité sociale et aucune action, démarche ou procédure quelconque, fiscale ou judiciaire, n'a été entreprise ou, à la connaissance de l'Emetteur, n'est sur le point de l'être et qui serait de nature à remettre en cause sa capacité à faire face à leurs obligations au titre du Contrat ;

- L'Emetteur n'a fait l'objet d'aucune sanction prononcée par une juridiction française ou étrangère, ou commis de faits susceptibles d'une peine privative de liberté en particulier pour des faits de corruption, de blanchiment de capitaux, ni de financement du terrorisme.

Si l'Emetteur contrôle directement ou indirectement d'autres sociétés au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, l'Emetteur déclare et garantit mutatis mutandis pour l'ensemble de ces sociétés.

Les déclarations et garanties ci-dessus seront réputées exactes jusqu'à complet remboursement des Obligations et paiement par l'Emetteur de toutes sommes dues au titre des Obligations en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, étant précisé que l'Emetteur sera tenue d'informer le Porteur de la survenance de tout évènement qui remettrait en cause l'exactitude de ces déclarations, dès qu'elle aura connaissance de la survenance d'un tel évènement.

26 NOTIFICATION

Tout avis, communication ou notification en rapport avec le présent Contrat devra être remis ou notifié par écrit et remis en mains propres ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel pour les besoins de l'article 15.2 du présent Contrat exclusivement, aux adresses suivantes :

- **Pour l'Emetteur :**

Nina Milo
50 B, Rue Emile Lalanne
33140 Villenave d'Ornon

- **Pour Raizers :**

Raizers
16, rue Fourcroy
75017 Paris
A l'attention de : Grégoire LINDER
Courriels : contact@raizers.com

27 LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

Les Obligations sont régies par le droit français. Tout différend se rapportant directement ou indirectement aux Obligations et au plus généralement au présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

28 NON DIFFUSION

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

29 DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE

Le présent document doit être lu et interprété conjointement avec les avertissements, questionnaires, informations et modalités d'accès du site d'accès progressif du conseiller en investissement participatif de la société Raizers à l'issue duquel le présent document a été délivré.

30 INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679.

Signé électroniquement,

Signé par Jean-paul TREMY
Le 15/04/2021

Signed with




Nina Milo

Représentée par : Jean-Paul TREMY

Titre : Président

Signé par Grégoire LINDER
Le 15/04/2021

Signed with




RAIZERS

Représentée par : Grégoire LINDER

Titre : Président

Il est convenu entre l'Emetteur, chaque Porteur et Raizers que Raizers n'est partie au présent Contrat que pour les besoins des clauses 4 « Montant de l'Emission » et 7 « Modalités de Souscription »

La signature électronique du bulletin de souscription par le porteur de l'obligation vaut pour signature du Contrat.

SASU NINA MILO

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

Sommaire

Exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
----- <i>ETATS GESTION</i> -----	2
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	3
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	4
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	6
<i>Tableau de Financement</i>	7
<i>Tableau de bord</i>	8
<i>Analyse des marges</i>	9
<i>Ratios Bale II</i>	10
<i>Du résultat à la trésorerie</i>	11
----- <i>COMPTES ANNUELS</i> -----	12
<i>Bilan Actif</i>	13
<i>Bilan Passif</i>	14
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	15
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	16
<i>Annexes Comptables</i>	17
<i>Règles et méthodes comptables</i>	18
<i>Immobilisations</i>	20
<i>Amortissements</i>	21
<i>Provisions</i>	22
<i>Créances et Dettes</i>	23
<i>Produits à recevoir</i>	24
<i>Charges à payer</i>	25
<i>Charges à répartir</i>	26
<i>Charges constatées d'avance</i>	27
<i>Produits constatés d'avance</i>	28
<i>Capital social</i>	29
<i>Crédit-Bail</i>	30
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	31
----- <i>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</i> -----	32
<i>Détail de l'Actif</i>	33
<i>Détail du Passif</i>	34
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	35
----- <i>ETATS FISCAUX</i> -----	37
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	38
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	39
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	40
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	41
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	42
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	43
<i>2033B - Divers à déduire</i>	44
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	45
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	46
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	47
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	48
----- <i>AUTRES ANNEXES ET CREDITS IMPOTS</i> -----	49
<i>Taux réduit IS page 1</i>	50
<i>1330CVAE - Déclaration de la valeur ajoutée</i>	51

Attestation

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SASU NINA MILO relatifs à l'exercice du 01/04/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

<i>Total du bilan :</i>	<i>15 060 euros</i>
<i>Chiffre d'affaires :</i>	<i>33 385 euros</i>
<i>Résultat net comptable :</i>	<i>557 euros</i>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à
Le 27/05/2020

Signature

Etatsde Gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

01/04/2019	9
31/12/2019	mois

CHIFFRE D'AFFAIRES	33 385	<i>100,00</i>
Ventes de marchandises	33 385	<i>100,00</i>
- Achats de marchandises	14 435	<i>43,24</i>
- Variation stocks de marchandises		
MARGE COMMERCIALE	18 950	<i>56,76</i>
Production vendue : Biens		
+ Production vendue : Travaux		
+ Production vendue : Services		
+ Variation production stockée		
+ Production immobilisée		
PRODUCTION DE L'EXERCICE		
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	18 950	<i>56,76</i>
- Achats stockés approvisionnement	1 180	<i>3,53</i>
- Variation des stocks et approvisionnement		
- Achats de sous-traitance		
- Achats non stockés	981	<i>2,94</i>
- Autres charges externes	6 309	<i>18,90</i>
VALEUR AJOUTEE PRODUITE	10 481	<i>31,39</i>
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts, taxes sur rémunérations	54	<i>0,16</i>
- Autres impôts et taxes		
- Salaires et traitements	7 940	<i>23,78</i>
- Charges sociales	2 316	<i>6,94</i>
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	171	<i>0,51</i>
+ Reprises sur amortissements et provisions		
+ Autres produits d'exploitation		
+ Transfert de charges d'exploitation	297	<i>0,89</i>
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	2	<i>0,01</i>
- Autres charges de gestion courante	5	<i>0,01</i>
RESULTAT EXPLOITATION	462	<i>1,38</i>
+ Quote-part sur opérations en commun		
+ Produits financiers		
- Quote-part sur opérations en commun		
- Charges financières	2	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	460	<i>1,38</i>
Produits exceptionnels	2 200	<i>6,59</i>
- Charges exceptionnelles	1 999	<i>5,99</i>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	201	<i>0,60</i>
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	104	<i>0,31</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE	557	<i>1,67</i>

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros

01/04/2019	9
31/12/2019	mois

Montant net du chiffre d'affaires				33 385,48	100,00
Ventes de marchandises				33 385,48	100,00
707200	VENTES 20%	4 712,50	14,12		
707500	VENTES 5,50%	28 672,98	85,88		
Achats de marchandises				14 435,11	43,24
607002	ACHATS MARCHANDISES 20%	1 885,57	5,65		
607005	ACHATS MARCHANDISES 5,50%	12 325,40	36,92		
607009	ACHATS MARCHANDISES EXO	224,14	0,67		
Marge commerciale				18 950,37	56,76
Production de l'exercice					
Production de l'exercice + Marge commerciale				18 950,37	56,76
Achats stockés approvisionnement				1 180,00	3,53
602200	CONSOMMABLES 20%	1 180,00	3,53		
Marge brute de production				(1 180,00)	-3,53
Achats non stockés matières et fournitures				980,83	2,94
606300	PETITS EQUIPEMENTS	661,49	1,98		
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	249,54	0,75		
606800	VETEMENTS DE TRAVAIL	69,80	0,21		
Autres charges externes				6 308,53	18,90
613200	LOYER	1 800,00	5,39		
615200	ENTRETIEN LOCAL	313,71	0,94		
622600	HONORAIRES COMPTABLE	1 810,00	5,42		
622610	HONORAIRES SOCIAL	428,00	1,28		
622620	HONORAIRES JURIDIQUES	1 000,00	3,00		
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	312,37	0,94		
625100	FRAIS DE DEPLACEMENTS	7,90	0,02		
625600	FRAIS DE RESTAURATION	194,73	0,58		
627000	FRAIS BANCAIRES	385,15	1,15		
627100	COMMISSIONS CB	47,63	0,14		
628000	FRAIS DIVERS	9,04	0,03		
Valeur ajoutée produite				10 481,01	31,39
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations				53,67	0,16
633300	FORMATION CONTINUE	53,67	0,16		
Salaires et traitements				7 940,47	23,78
641100	REMUNERATION SALARIES	6 630,85	19,86		
641150	AVANTAGES EN NATURE	296,84	0,89		
641200	CONGES PAYES	766,78	2,30		
641300	PRIMES ET GRATIFICATIONS	246,00	0,74		
Charges sociales				2 315,65	6,94
645100	COTISATIONS URSSAF	1 575,47	4,72		
645200	COTISATIONS MUTUELLES	5,80	0,02		
645300	COTISATIONS RETRAITE	399,94	1,20		
645400	COTISATIONS ASSEDIC	333,49	1,00		

Détail des Soldes Intermédiaires

		Etat exprimé en euros		01/04/2019	9
				31/12/2019	mois
645800	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	0,95			
Excédent brut d'exploitation				171,22	0,51
Autres produits d'exploitation				0,22	
758000	PRODUITS GESTION COURANTE	0,22			
Transfert de charges				296,84	0,89
791000	TRANSFERT DE CHARGES	296,84	0,89		
Dotations aux amortissements et provisions				1,82	0,01
681120	DADP - IMMOS CORPORELLES	1,82	0,01		
Autres charges de gestion courante				4,66	0,01
658000	CHARGES GESTION COURANTE	4,66	0,01		
Résultat d'exploitation				461,80	1,38
Charges financières				1,64	
661600	INTERETS DEBITEURS	1,64			
Résultat courant avant impôts				460,16	1,38
Produits exceptionnels				2 200,00	6,59
775200	PCEA - IMMOS CORPORELLES	2 200,00	6,59		
Charges exceptionnelles				1 999,03	5,99
671200	PENALITES ET AMENDES	31,00	0,09		
675200	VNCEAC - IMMOS CORPORELLES	1 968,03	5,89		
Résultat exceptionnel				200,97	0,60
Impôts sur les bénéfices				104,00	0,31
695100	IS	104,00	0,31		
Résultat de l'exercice				557,13	1,67

Tableau des Emplois et Ressources

Etat exprimé en euros

31/12/2019

E M P L O I S	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :	
	Immobilisations incorporelles	
	Immobilisations corporelles	1 970
	Immobilisations financières	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)	
	Réductions de capitaux propres et prélèvements	
Remboursements de dettes financières (b)		
TOTAL DES EMPLOIS		1 970
D é t e r m i n a t i o n d e l a C a p a c i t é d' a u t o f i n a n c e m e n t</br>	<i>Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)</i>	171
	+ <i>Transferts de charges (d'exploitation)</i>	297
	+ <i>Autres produits (d'exploitation)</i>	
	- <i>Autres charges (d'exploitation)</i>	5
	+ <i>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</i>	
	+ <i>Produits financiers</i>	
	- <i>Charges financières</i>	2
	+ <i>Produits exceptionnels</i>	
	- <i>Charges exceptionnelles</i>	31
	- <i>Participation des salariés aux fruits de l'expansion</i>	
- <i>Impôts sur les bénéfices</i>	104	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE		327
R E S S O U R C E S	Capacité d'autofinancement de l'exercice	327
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :	
	Cessions d'immobilisations incorporelles	
	Cessions d'immobilisations corporelles	2 200
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières	
	Augmentation des capitaux propres :	
	Augmentation de capital ou apports	1 000
Augmentation des autres capitaux propres		
Augmentation des dettes financières (b) (c)		
TOTAL DES RESSOURCES		3 527
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		1 557

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros		31/12/2019		
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks			
	Clients			
	Autres créances		6 770	6 770
	TOTAL ACTIF CIRCULANT		6 770	6 770
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs		5 631	(5 631)
	Fournisseurs d'immobilisations			
	Autres dettes		7 872	(7 872)
	TOTAL DETTES A COURT TERME		13 503	(13 503)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			(6 733)	(6 733)
TRESORERIE	Disponible		8 290	8 290
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque			
	TOTAL TRESORERIE		8 290	8 290
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			1 557	1 557

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif

Tableau de bord

Du 01/04/2019 au 31/12/2019
Etat exprimé en euros

ACTIF

Immobilisations nettes	0,00	
Stocks	0,00	
Réalisable	6 770,09	44,95
Disponible	8 290,09	55,05
	15 060,18	100,00

PASSIF

Capitaux propres	1 557,13	10,34
Provisions risques et charges	0,00	
Emprunt long et moyen terme	0,00	
Exigible court terme	13 503,05	89,66
Concours bancaires courants	0,00	
	15 060,18	100,00

RESULTAT

Chiffre d'affaires	33 385,48	100,00
Marge commerciale	18 950,37	56,76
Marge brute de production	(1 180,00)	-3,53
Total marges	17 770,37	53,23
Autres charges externes	7 289,36	21,83
Valeur ajoutée produite	10 481,01	31,39
Subventions d'exploitation	0,00	
Impôts, taxes sur rémunérations	53,67	0,16
Autres impôts et taxes	0,00	
Salaires et traitements	7 940,47	23,78
Charges sociales	2 315,65	6,94
Excédent brut d'exploitation	171,22	0,51
Reprises sur amort. et provisions	0,00	
Autres produits gestion courante	0,22	
Transfert charges d'exploitation	296,84	0,89
Dotations aux amort. et provisions	1,82	0,01
Autres charges gestion courante	4,66	0,01
Résultat d'exploitation	461,80	1,38
Produits financiers	0,00	
Charges financières	1,64	
Produits exceptionnels	2 200,00	6,59
Charges exceptionnelles	1 999,03	5,99
Participation des salariés	0,00	
Impôts sur les bénéfices	104,00	0,31
RESULTAT DE L'EXERCICE	557,13	1,67

TRESORERIE

Fonds de roulement net	1 557,13
Besoin en fonds de roulement	(6 732,96)
Trésorerie nette	8 290,09

RATIOS

Ratios d'Activité.

Chiffre d'affaires. / Effectif	
Valeur Ajoutée / Effectif	
E.B.E. / Effectif	
Rotation stocks march. jours	
Rotation stock prod. finis et inter	
Rotation fournisseurs jours	60,09
Rotation clients jours	

Structure, Liquidité, Rentabilité

Autonomie financière %	10,34
Capacité d'emprunt LT %	
Degré d'amort. actifs imm. %	
Evolution du BFR jours	-54,45
Liquidité totale %	111,53
Capacité rembt emprunt années	
Rentabilité financière %	35,78

Analyse des marges

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

	01/04/2019 31/12/2019	9 mois		mois	Ecarts	%
ACTIVITE COMMERCIALE						
Ventes de marchandises	33 385	100,00			33 385	
Achats de marchandises	14 435	43,24			14 435	
Variation stocks de marchandises						
Total des achats revendus	14 435	43,24			14 435	
MARGE COMMERCIALE (a)	18 950	56,76			18 950	
ACTIVITE DE PRODUCTION						
Production vendue (et services)						
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de la période						
Achats de matières premières	1 180				1 180	
Variation de stocks de matières						
Achats de sous-traitance directe						
Total des achats consommés	1 180				1 180	
MARGE SUR COUT DES MATIERES					(1 180)	
SYNTHESE DE L'ACTIVITE						
Ventes de marchandises	33 385	100,00			33 385	
Production de la période						
ACTIVITE DE LA PERIODE	33 385	100,00			33 385	
Marge commerciale	18 950	56,76			18 950	
Marge sur coût des matières	(1 180)	-3,53			(1 180)	
MARGE SUR MATIERES ET ACHATS	17 770	53,23			17 770	

Cotation Bale II

(Scoring élémentaire n'ayant qu'une valeur indicative)

Cotations

31/12/2019

RATIOS D'INDEPENDANCE FINANCIERE

RATIO 1

Résultat	< 20 %	> = 20 % à < 30 %	> = 30 % à < 40 %	> = 40 %	-12,83 %
NOTE	- 1	1	2	3	-1

Fonds propres dont comptes courants d'associés majoritaires ou famille / Total bilan

RATIOS DE RENTABILITE

RATIO 2

Résultat	< = 8 %	> 8 % à < = 15 %	> 15 % à < = 20 %	> 20 %	0,51 %
NOTE	- 1	1	2	3	-1

Excédent brut d'exploitation (E.B.E.) + Transferts de charge + Autres produits - Autres charges / Chiffre d'affaires HT

RATIO 3

Résultat	> = 3	> = 2 à < 3	> = 1 à < 2	< 1	0,00
NOTE	- 1	1	2	3	3

Capital sur emprunt restant dû + Loyers de crédit bail restant dûs / Capacité d'autofinancement (CAF) brute

RATIOS DE LIQUIDITE

RATIO 4

Résultat	< = 1	> 1 à < = 1,25	> 1,25 à < = 1,5	> 1,5	1,12
NOTE	- 1	1	2	3	1

Actif circulant / Dettes (hors comptes courants d'associés)

Cotation de votre entreprise au 31/12/2019

9 à 12	Excellente	2
6 à 8	Bonne	
3 à 5	Moyenne	
< 3	Dégradée	

Du résultat à la trésorerie

Etat exprimé en euros		31/12/2019	
Etat en valeurs nettes		Impact sur la trésorerie	
		Recette	Dépense
Votre résultat comptable est de		557	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		1 970	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)			2 200
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		327	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :			
Financement externe			
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		2 200	
Apports et comptes courants		1 000	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice			
Subventions obtenues sur l'exercice			
Total des ressources externes		3 200	
Mais votre entreprise a des :			
Eléments à financer			
Dividendes			
Acquisitions d'éléments immobilisés			1 970
Prélèvements et comptes courants			
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Total des besoins de financement de l'exercice			1 970
Compte tenu de :			
La situation de trésorerie de l'exercice précédent			
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à		1 557	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :			
Variation des stocks			
Acomptes versés			3 000
Variation des créances clients			
Variation des autres créances			3 770
Acomptes reçus			
Variation des dettes fournisseurs		5 631	
Variation des autres dettes		7 872	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation		6 733	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de		8 290	

Comptes annuels

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	3 000		3 000
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 770		3 770	
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	8 290		8 290	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance			
	TOTAL (III)	15 060		15 060
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		15 060		15 060

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000
	Primes d'émissions, de fusions, d'apports, ...	
	Ecarts de réévaluation	
	RESERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	557
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 557
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	Total des autres fonds propres	
Provisions	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	Total des provisions	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES	
	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	
	Emprunts et dettes financières divers	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	DETTES D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 631
	Dettes fiscales et sociales	959
	DETTES DIVERSES	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 913	
Produits constatés d'avances		
	Total des dettes	13 503
	Ecarts de conversion passif	
	TOTAL PASSIF	15 060
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	557,13
	(1) Dont dettes à moins d'un an	13 503
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		33 385
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services)		
	Montant net du chiffre d'affaires		33 385
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges Autres produits		297
	Total des produits d'exploitation		33 683
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		14 435
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		1 180
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes		7 289
	Impôts, taxes et versements assimilés		54
	Salaires et traitements		7 940
	Charges sociales du personnel		2 316
	Cotisations personnelles de l'exploitant		
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir		2
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant		
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		5
	Total des charges d'exploitation		33 221
	RESULTAT D'EXPLOITATION		462

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		462
Opéra-comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Total des produits financiers	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	2
	Total des charges financières	2
RESULTAT FINANCIER		(2)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		460
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 200
	Total des produits exceptionnels	2 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	31 1 968
	Total des charges exceptionnelles	1 999
RESULTAT EXCEPTIONNEL (Bénéfice ou perte)		201
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		104
TOTAL DES PRODUITS		35 883
TOTAL DES CHARGES		35 325
RESULTAT DE L'EXERCICE		557

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **15 060** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **35 883** euros et un total **charges** de **35 325** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **557** euros.

L'exercice considéré débute le **01/ 04/ 2019** et finit le **31/ 12/ 2019**.

Il a une durée de **9** mois. Il s'agit du premier exercice de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement ANC 2014-03), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises; escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

STOCK ET ENCOURS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			1 970		1 970	
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 970		1 970	
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL			1 970		1 970	

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels		2	2	
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2	2	
TOTAL		2	2	

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

NEANT

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	281	281	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	3 489	3 489	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		3 770	3 770	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 631	5 631		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	731	731		
	Impôts sur les bénéfices	104	104		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	124	124		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	6 913	6 913			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		13 503	13 503		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		(3 489)			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir	
--------------------------------------	--

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		782
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	720	720
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - CHARGES A PAYER - FC</i>	62	62

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2019
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

NEANT

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

NEANT

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	100,00	10,0000	1 000,00

--

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2019
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Engagements financiers donnés

Engagements financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

NEANT

--	--	--

Détail des Comptes Annuels

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

01/04/2019	9
31/12/2019	mois

Capital souscrit non appelé			
TOTAL II - Actif Immobilisé NET			
TOTAL III - Actif Circulant NET			15 060,18 100,00
Avances & acomptes versés sur commandes			3 000,00 19,92
409100 FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPTES	3 000,00	19,92	
Autres créances			3 770,09 25,03
445670 CREDIT DE TVA	74,00	0,49	
445800 TVA A REGULARISER	78,08	0,52	
445860 TVA S/ FNP	128,73	0,85	
455000 C/C TREMY	3 489,28	23,17	
Disponibilités			8 290,09 55,05
512000 CREDIT AGRICOLE	8 290,09	55,05	
TOTAL DU BILAN ACTIF			15 060,18 100,00

Détail du Passif

		Etat exprimé en euros		01/04/2019	9
				31/12/2019	mois
TOTAL I - Capitaux propres				1 557,13	<i>10,34</i>
Capital Social ou individuel				1 000,00	<i>6,64</i>
101000	CAPITAL	1 000,00	<i>6,64</i>		
Résultat de l'exercice				557,13	<i>3,70</i>
TOTAL II - Autres fonds propres					
TOTAL III - Total des Provisions					
TOTAL IV - Total des dettes				13 503,05	<i>89,66</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				5 631,20	<i>37,39</i>
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	4 911,20	<i>32,61</i>		
408100	FOURNISSEURS - FNP	720,00	<i>4,78</i>		
Dettes fiscales et sociales				959,30	<i>6,37</i>
437020	REUNICA	11,60	<i>0,08</i>		
437030	KLESIA RETRAITE	718,35	<i>4,77</i>		
437080	AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	0,95	<i>0,01</i>		
442100	PRELEVEMENT A LA SOURCE	62,00	<i>0,41</i>		
444000	ETAT - IMPOTS A PAYER	104,00	<i>0,69</i>		
448630	ETAT - CHARGES A PAYER - FC	62,40	<i>0,41</i>		
Autres dettes				6 912,55	<i>45,90</i>
467100	L'ORANGE PRESSEE	6 912,55	<i>45,90</i>		
TOTAL DU BILAN PASSIF				15 060,18	<i>100,00</i>

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/04/2019	9
31/12/2019	mois

Total des produits d'exploitation				33 682,54	100,89
Ventes de marchandises				33 385,48	100,00
Ventes de marchandises FRANCE				33 385,48	100,00
707200	VENTES 20%	4 712,50	14,12		
707500	VENTES 5,50%	28 672,98	85,88		
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux					
Montant net du chiffre d'affaires				33 385,48	100,00
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges				296,84	0,89
791000	TRANSFERT DE CHARGES	296,84	0,89		
Autres produits d'exploitation				0,22	
758000	PRODUITS GESTION COURANTE	0,22			
Total des charges d'exploitation				33 220,74	99,51
Achats de marchandises				14 435,11	43,24
607002	ACHATS MARCHANDISES 20%	1 885,57	5,65		
607005	ACHATS MARCHANDISES 5,50%	12 325,40	36,92		
607009	ACHATS MARCHANDISES EXO	224,14	0,67		
Achats de matières premières et autres appro.				1 180,00	3,53
602200	CONSOMMABLES 20%	1 180,00	3,53		
Autres achats et charges externes				7 289,36	21,83
606300	PETITS EQUIPEMENTS	661,49	1,98		
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	249,54	0,75		
606800	VETEMENTS DE TRAVAIL	69,80	0,21		
613200	LOYER	1 800,00	5,39		
615200	ENTRETIEN LOCAL	313,71	0,94		
622600	HONORAIRES COMPTABLE	1 810,00	5,42		
622610	HONORAIRES SOCIAL	428,00	1,28		
622620	HONORAIRES JURIDIQUES	1 000,00	3,00		
623100	ANNONCES ET INSERTIONS	312,37	0,94		
625100	FRAIS DE DEPLACEMENTS	7,90	0,02		
625600	FRAIS DE RESTAURATION	194,73	0,58		
627000	FRAIS BANCAIRES	385,15	1,15		
627100	COMMISSIONS CB	47,63	0,14		
628000	FRAIS DIVERS	9,04	0,03		
Impôts, taxes et versements assimilés				53,67	0,16
633300	FORMATION CONTINUE	53,67	0,16		
Salaires et traitements				7 940,47	23,78
641100	REMUNERATION SALAIRES	6 630,85	19,86		
641150	AVANTAGES EN NATURE	296,84	0,89		
641200	CONGES PAYES	766,78	2,30		
641300	PRIMES ET GRATIFICATIONS	246,00	0,74		
Charges sociales du personnel				2 315,65	6,94

Détail du Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros		01/04/2019	9
				31/12/2019	mois
645100	COTISATIONS URSSAF	1 575,47	4,72		
645200	COTISATIONS MUTUELLES	5,80	0,02		
645300	COTISATIONS RETRAITE	399,94	1,20		
645400	COTISATIONS ASSEDIC	333,49	1,00		
645800	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	0,95			
Dotation aux amortissements sur immobilisations				1,82	0,01
681120	DADP - IMMOS CORPORELLES	1,82	0,01		
Autres charges de gestion courante				4,66	0,01
658000	CHARGES GESTION COURANTE	4,66	0,01		
Résultat d'exploitation				461,80	1,38
Total des produits financiers					
Total des charges financières				1,64	
Intérêts et charges assimilées				1,64	
661600	INTERETS DEBITEURS	1,64			
Résultat financier				(1,64)	
Résultat courant avant impôts				460,16	1,38
Total des produits exceptionnels				2 200,00	6,59
Produits exceptionnels sur opérations en capital				2 200,00	6,59
775200	PCEA - IMMOS CORPORELLES	2 200,00	6,59		
Total des charges exceptionnelles				1 999,03	5,99
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				31,00	0,09
671200	PENALITES ET AMENDES	31,00	0,09		
Charges exceptionnelles sur opération en capital				1 968,03	5,89
675200	VNCEAC - IMMOS CORPORELLES	1 968,03	5,89		
Résultat exceptionnel				200,97	0,60
Impôts sur les bénéfices				104,00	0,31
695100	IS	104,00	0,31		
Résultat de l'exercice				557,13	1,67

Etats fiscaux

Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01042019** et clos le **31122019** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SASU NINA MILO
50 BIS rue Emile Lalanne

33140 VILLENAVE D'ORNON

Insp. IFU N° dossier N° Siret
84965985900011

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Activités immobilières
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 % Bénéfice imposable au taux de 28 % Bénéfice imposable au taux de 15 % 692 Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15%
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables au taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W
Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS
1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

OGA/OMGA **Viseur conventionné**
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : ACE DL 7 Rue théodore blanc 05 56 57 80 67
BRUGES 33520 BRUGES
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A le

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès, un droit de rectification, un droit de suppression, un droit de portabilité, un droit de limitation, un droit de retrait et un droit d'opposition.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU NINA MILO**
et Date de clôture de l'exercice **31122019**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2019, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise SASU NINA MILO		50 BIS rue Emile Lalanne		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		33140 VILLENAVE D'ORNON			
SIRET		8 4 9 6 5 9 8 5 9 0 0 0 1 1			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		9		Durée de l'exercice précédent * <input type="text"/>	
				Exercice N clos le 31122019	
				Exercice N-1 clos le <input type="text"/>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	3 000	
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070		
		072	074	3 770	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	8 290	
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	15 060	
	Total général (I + II)	110	112	15 060	
PASSIF			Exercice N NET	1	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="131"/>)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	557		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	1 557		
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 631		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <input type="text" value="169"/>)	172	7 872		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	13 503			
Total général (I + II + III)			180	15 060	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	3 489	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
					1 970
					2 200

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU NINA MILO		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122019		Exercice N-1 clos le		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	33 385		
	Production vendue { biens dont export et livraisons } services * intracommunautaires	215	214			
		217	218			
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230	297			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	33 683		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	14 435		
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	1 180		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	7 289		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	54		
	Rémunérations du personnel *		250	7 940		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	2 316		
	Dotations aux amortissements *		254	2		
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262	5		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	33 221	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	462		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290	2 200		
	Charges financières (V)		294	2		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	1 999		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	104		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	557		
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	557	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	104		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	31		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	987	127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	989	138		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	991	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993		
	Divers* dont { Créance due au report en arrière du déficit } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346	655	641		
		643	645	647	648	
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	692	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
		Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	692	372	

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2019

Libellé	Montant
AMD-Amendes et pénalités	31
Totalisation	31

**2033B - Divers à déduire
au 31/12/2019**

Libellé	Montant
Totalisation	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 970	444	1 970	446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	1 970	494	1 970	496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	2	534	2	536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572	2	574	2	576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5	1 970	2	1 968	2 200	232								
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	1 970	580	2 582	1 968	584	2 200	586	232	581	587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579			Régularisations	590		583		594			595
TOTAL						596	232	585		597			599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU NINA MILO						Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DEFICITS REPORTABLES					III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860							
Total des déficits restant à reporter		870							
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	1 383
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	2 400
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU NINA MILO		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01042019		et clos le : 31122019	
		Durée en nombre de mois 9	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		33 385
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		297
	TOTAL 1	106	33 682
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		16 596
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		4 509
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		5
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	21 109
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	12 573
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1 ⁽¹⁾ Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9 |

N° SIRET 8 | 4 | 9 | 6 | 5 | 9 | 8 | 5 | 9 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU NINA MILO

ADRESSE (voie) 50 BIS rue Emile Lalanne

CODE POSTAL 33140

VILLE VILLENAVE D'ORNON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique TREMY Prénom(s) JEAN-PAUL
 Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 24021983 N° département 33 Commune BORDEAUX Pays FRANCE
 Adresse : N° 50 Voie BIS RUE EMILE LALANNE
 Code postal 33140 Commune VILLENAVE D'ORNON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Autres annexes et Crédits impôts

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU NINA MILO	84965985900011	701F
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
50 BIS rue Emile Lalanne 33140 VILLENAVE D'ORNON		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	692
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	232
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	28 590
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	692
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	692

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	



Liberté·Egalité·Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1330-CVAE
(2020)

Articles 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : SASU NINA MILO

Adresse : 50 BIS rue Emile Lalanne

33140 VILLENAVE D'ORNON

N° Siret de l'établissement principal : 84965985900011

Activité : Activités immobilières

Code activité : 701F

Déclarant Nom du signataire

Qualité du signataire

A

Le

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01042019 au 31122019

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	
Chiffre d'affaires de référence	A3	44 910
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation (En toutes lettres) A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département B1	Commune de localisation (En toutes lettres) B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

¹ (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

SASU NINA MILO

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
----- <i>ETATS GESTION</i> -----	2
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	3
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	4
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	6
<i>Tableau de Financement</i>	7
<i>Analyse des marges</i>	8
<i>Tableau de bord</i>	9
<i>Du résultat à la trésorerie</i>	10
<i>Ratios Bale II</i>	11
----- <i>COMPTES ANNUELS</i> -----	12
<i>Bilan Actif</i>	13
<i>Bilan Passif</i>	14
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	15
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	16
<i>Annexes Comptables</i>	17
<i>Règles et méthodes comptables</i>	18
<i>Immobilisations</i>	20
<i>Amortissements</i>	21
<i>Provisions</i>	22
<i>Créances et Dettes</i>	23
<i>Produits à recevoir</i>	24
<i>Charges à payer</i>	25
<i>Charges constatées d'avance</i>	26
<i>Produits constatés d'avance</i>	27
<i>Charges à répartir</i>	28
<i>Capital social</i>	29
<i>Crédit-Bail</i>	30
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	31
----- <i>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</i> -----	32
<i>Détail de l'Actif</i>	33
<i>Détail du Passif</i>	34
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	35
----- <i>ETATS FISCAUX</i> -----	37
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	38
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	39
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	40
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	41
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	42
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	43
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	44
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	45
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	46
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	47
----- <i>AUTRES ANNEXES ET CREDITS IMPOTS</i> -----	48
<i>Taux réduit IS page 1</i>	49
<i>1330CVAE - Déclaration de la valeur ajoutée</i>	50

Attestation

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SASU NINA MILO relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

<i>Total du bilan :</i>	<i>115 175 euros</i>
<i>Chiffre d'affaires :</i>	<i>0 euros</i>
<i>Résultat net comptable :</i>	<i>-10 944 euros</i>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à
Le 13/04/2021

Signature

Etatsde Gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	mois
CHIFFRE D'AFFAIRES			33 385	<i>100,00</i>	
Ventes de marchandises			33 385	<i>100,00</i>	
- Achats de marchandises			14 435	<i>43,24</i>	
- Variation stocks de marchandises					
MARGE COMMERCIALE			18 950	<i>56,76</i>	
Production vendue : Biens					
+ Production vendue : Travaux					
+ Production vendue : Services					
+ Variation production stockée					
+ Production immobilisée					
PRODUCTION DE L'EXERCICE					
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE			18 950	<i>56,76</i>	
- Achats stockés approvisionnement	64		1 180	<i>3,53</i>	
- Variation des stocks et approvisionnement					
- Achats de sous-traitance					
- Achats non stockés	57		981	<i>2,94</i>	
- Autres charges externes	10 807		6 309	<i>18,90</i>	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	10 928		8 469	<i>25,37</i>	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	(10 928)		10 481	<i>31,39</i>	
+ Subventions d'exploitation					
- Impôts, taxes sur rémunérations			54	<i>0,16</i>	
- Autres impôts et taxes					
- Salaires et traitements			7 940	<i>23,78</i>	
- Charges sociales			2 316	<i>6,94</i>	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(10 928)		171	<i>0,51</i>	
+ Reprises sur amortissements et provisions					
+ Autres produits d'exploitation					
+ Transfert de charges d'exploitation			297	<i>0,89</i>	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions			2	<i>0,01</i>	
- Autres charges de gestion courante	2		5	<i>0,01</i>	
RÉSULTAT EXPLOITATION	(10 930)		462	<i>1,38</i>	
+ Quote-part sur opérations en commun					
+ Produits financiers					
- Quote-part sur opérations en commun					
- Charges financières	14		2		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(10 944)		460	<i>1,38</i>	
Produits exceptionnels			2 200	<i>6,59</i>	
- Charges exceptionnelles			1 999	<i>5,99</i>	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			201	<i>0,60</i>	
- Participation des salariés					
- Impôts sur les bénéfices			104	<i>0,31</i>	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(10 944)		557	<i>1,67</i>	

Détail des Soldes Intermédiaires

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires				33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
Ventes de marchandises				33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
707200	VENTES 20%			4 712,50	14,12	(4 712,50)	-100,00
707500	VENTES 5,50%			28 672,98	85,88	(28 672,98)	-100,00
Achats de marchandises				14 435,11	43,24	(14 435,11)	-100,00
607002	ACHATS MARCHANDISES 20%			1 885,57	5,65	(1 885,57)	-100,00
607005	ACHATS MARCHANDISES 5,50%			12 325,40	36,92	(12 325,40)	-100,00
607009	ACHATS MARCHANDISES EXO			224,14	0,67	(224,14)	-100,00
Marge commerciale				18 950,37	56,76	(18 950,37)	-100,00
Production de l'exercice							
Achats stockés approvisionnement			64,30	1 180,00	3,53	(1 131,78)	-95,91
602200	CONSOMMABLES 20%		64,30	1 180,00	3,53	(1 131,78)	-95,91
Marge brute de production			(64,30)	(1 180,00)	-3,53	1 131,78	95,91
Production de l'exercice + Marge commerciale				18 950,37	56,76	(18 950,37)	-100,00
Achats non stockés matières et fournitures			56,69	980,83	2,94	(938,31)	-95,67
606300	PETITS EQUIPEMENTS		56,69	661,49	1,98	(618,97)	-93,57
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES			249,54	0,75	(249,54)	-100,00
606800	VETEMENTS DE TRAVAIL			69,80	0,21	(69,80)	-100,00
Autres charges externes			10 806,97	6 308,53	18,90	1 796,70	28,48
613200	LOYER			1 800,00	5,39	(1 800,00)	-100,00
615200	ENTRETIEN LOCAL			313,71	0,94	(313,71)	-100,00
622600	HONORAIRES COMPTABLE		1 690,00	1 810,00	5,42	(542,50)	-29,97
622610	HONORAIRES SOCIAL			428,00	1,28	(428,00)	-100,00
622620	HONORAIRES JURIDIQUES		350,00	1 000,00	3,00	(737,50)	-73,75
622650	HONORAIRES		8 244,00			6 183,00	
622700	FRAIS D'ACTES		46,77			35,08	
623100	ANNONCES ET INSERTIONS			312,37	0,94	(312,37)	-100,00
625100	FRAIS DE DEPLACEMENTS			7,90	0,02	(7,90)	-100,00
625600	FRAIS DE RESTAURATION		75,28	194,73	0,58	(138,27)	-71,01
627000	FRAIS BANCAIRES		400,92	385,15	1,15	(84,46)	-21,93
627100	COMMISSIONS CB			47,63	0,14	(47,63)	-100,00
628000	FRAIS DIVERS			9,04	0,03	(9,04)	-100,00
Valeur ajoutée produite			(10 927,96)	10 481,01	31,39	(18 676,98)	-178,20
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération				53,67	0,16	(53,67)	-100,00
633300	FORMATION CONTINUE			53,67	0,16	(53,67)	-100,00
Salaires et traitements				7 940,47	23,78	(7 940,47)	-100,00
641100	REMUNERATION SALAIRES			6 630,85	19,86	(6 630,85)	-100,00
641150	AVANTAGES EN NATURE			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
641200	CONGES PAYES			766,78	2,30	(766,78)	-100,00
641300	PRIMES ET GRATIFICATIONS			246,00	0,74	(246,00)	-100,00
Charges sociales				2 315,65	6,94	(2 315,65)	-100,00
645100	COTISATIONS URSSAF			1 575,47	4,72	(1 575,47)	-100,00
645200	COTISATIONS MUTUELLES			5,80	0,02	(5,80)	-100,00
645300	COTISATIONS RETRAITE			399,94	1,20	(399,94)	-100,00

Détail des Soldes Intermédiaires

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
645400	COTISATIONS ASSEDIC			333,49	1,00	(333,49)	-100,00
645800	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES			0,95		(0,95)	-100,00
Excédent brut d'exploitation		(10 927,96)		171,22		(8 367,19) N/S	
Autres produits d'exploitation				0,22		(0,22) -100,00	
758000	PRODUITS GESTION COURANTE			0,22		(0,22)	-100,00
Transfert de charges				296,84		(296,84) -100,00	
791000	TRANSFERT DE CHARGES			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions				1,82		(1,82) -100,00	
681120	DADP - IMMOS CORPORELLES			1,82	0,01	(1,82)	-100,00
Autres charges de gestion courante		2,48		4,66		(2,80) -60,09	
658000	CHARGES GESTION COURANTE		2,48	4,66	0,01	(2,80)	-60,09
Résultat d'exploitation		(10 930,44)		461,80		(8 659,63) N/S	
Charges financières		13,57		1,64		8,54 520,58	
661600	INTERETS DEBITEURS		13,57	1,64		8,54	520,58
Résultat courant avant impôts		(10 944,01)		460,16		(8 668,17) N/S	
Produits exceptionnels				2 200,00		(2 200,00) -100,00	
775200	PCEA - IMMOS CORPORELLES			2 200,00	6,59	(2 200,00)	-100,00
Charges exceptionnelles				1 999,03		(1 999,03) -100,00	
671200	PENALITES ET AMENDES			31,00	0,09	(31,00)	-100,00
675200	VNCEAC - IMMOS CORPORELLES			1 968,03	5,89	(1 968,03)	-100,00
Résultat exceptionnel				200,97		(200,97) -100,00	
Impôts sur les bénéfices				104,00		(104,00) -100,00	
695100	IS			104,00	0,31	(104,00)	-100,00
Résultat de l'exercice		(10 944,01)		557,13		(8 765,14) N/S	

Tableau des Emplois et Ressources

		Etat exprimé en euros Etat en valeurs brutes	31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice			
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			
	Immobilisations incorporelles			
	Immobilisations corporelles			1 970
	Immobilisations financières			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)			
	Réductions de capitaux propres et prélèvements			
Remboursements de dettes financières (b)				
	TOTAL DES EMPLOIS		1 970	
Détermination de la Capacité d'autofinancement	<i>Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)</i>		(10 928)	171
	+ <i>Transferts de charges (d'exploitation)</i>			297
	+ <i>Autres produits (d'exploitation)</i>			
	- <i>Autres charges (d'exploitation)</i>		2	5
	+ <i>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</i>			
	+ <i>Produits financiers</i>			
	- <i>Charges financières</i>		14	2
	+ <i>Produits exceptionnels</i>			
	- <i>Charges exceptionnelles</i>			31
	- <i>Participation des salariés aux fruits de l'expansion</i>			
- <i>Impôts sur les bénéfices</i>			104	
	= <i>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</i>		(10 944)	327
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice		(10 944)	327
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :			
	Cessions d'immobilisations incorporelles			
	Cessions d'immobilisations corporelles			2 200
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières			
	Augmentation des capitaux propres :			
	Augmentation de capital ou apports			1 000
Augmentation des autres capitaux propres				
Augmentation des dettes financières (b) (c)		44 051		
	TOTAL DES RESSOURCES		33 107	3 527
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			33 107	1 557

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

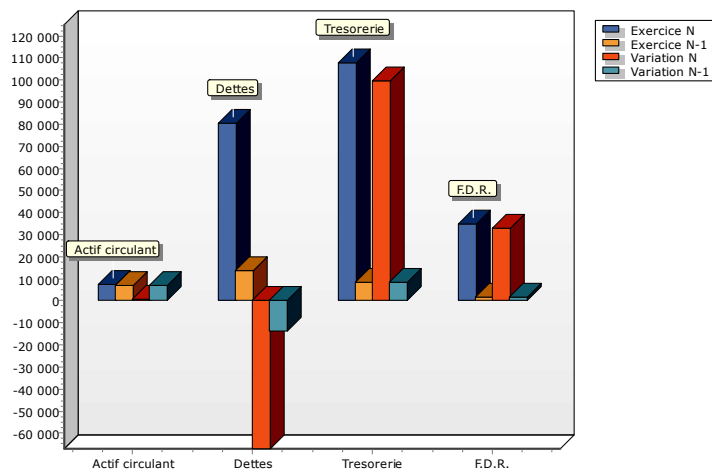
(c) Hors primes de remboursement des obligations

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients				
	Autres créances	6 770	7 395	625	6 770
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 770	7 395	625	6 770
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	5 631	756	4 875	(5 631)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	7 872	79 755	(71 883)	(7 872)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	13 503	80 511	(67 008)	(13 503)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(6 733)	(73 116)	(66 383)	(6 733)
TRESORERIE	Disponible	8 290	107 779	99 489	8 290
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	8 290	107 779	99 489	8 290
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		1 557	34 664	33 107	1 557

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Analyse des marges

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Ecarts	%
ACTIVITE COMMERCIALE						
Ventes de marchandises			33 385	100,00	(33 385)	-100,0
Achats de marchandises			14 435	43,24	(14 435)	-100,0
Variation stocks de marchandises						
Total des achats revendus			14 435	43,24	(14 435)	-100,0
MARGE COMMERCIALE (a)			18 950	56,76	(18 950)	-100,0
ACTIVITE DE PRODUCTION						
Production vendue (et services)						
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de la période						
Achats de matières premières		64	1 180		(1 132)	-95,91
Variation de stocks de matières						
Achats de sous-traitance directe						
Total des achats consommés		64	1 180		(1 132)	-95,91
MARGE SUR COUT DES MATIERES			(1 180)		1 132	-95,91
SYNTHESE DE L'ACTIVITE						
Ventes de marchandises			33 385	100,00	(33 385)	-100,0
Production de la période						
ACTIVITE DE LA PERIODE			33 385	100,00	(33 385)	-100,0
Marge commerciale			18 950	56,76	(18 950)	-100,0
Marge sur coût des matières		(64)	(1 180)	-3,53	1 132	-95,91
MARGE SUR MATIERES ET ACHATS		(64)	17 770	53,23	(17 819)	-100,2

Tableau de bord

Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Etat exprimé en euros

ACTIF

Immobilisations nettes	0,00	
Stocks	0,00	
Réalisable	7 395,05	6,42
Disponible	107 779,48	93,58
	115 174,53	100,00

PASSIF

Capitaux propres	(9 386,88)	-8,15
Provisions risques et charges	0,00	
Emprunt long et moyen terme	44 050,64	38,25
Exigible court terme	80 510,77	69,90
Concours bancaires courants	0,00	
	115 174,53	100,00

RESULTAT

Chiffre d'affaires	0,00
Marge commerciale	0,00
Marge brute de production	(64,30)
Total marges	(64,30)
Autres charges externes	10 863,66
Valeur ajoutée produite	(10 927,96)
Subventions d'exploitation	0,00
Impôts, taxes sur rémunérations	0,00
Autres impôts et taxes	0,00
Salaires et traitements	0,00
Charges sociales	0,00
Excédent brut d'exploitation	(10 927,96)
Reprises sur amort. et provisions	0,00
Autres produits gestion courante	0,00
Transfert charges d'exploitation	0,00
Dotations aux amort. et provisions	0,00
Autres charges gestion courante	2,48
Résultat d'exploitation	(10 930,44)
Produits financiers	0,00
Charges financières	13,57
Produits exceptionnels	0,00
Charges exceptionnelles	0,00
Participation des salariés	0,00
Impôts sur les bénéfices	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	(10 944,01)

TRESORERIE

Fonds de roulement net	34 663,76
Besoin en fonds de roulement	(73 115,72)
Trésorerie nette	107 779,48

RATIOS

Ratios d'Activité.

Chiffre d'affaires. / Effectif	
Valeur Ajoutée / Effectif	
E.B.E. / Effectif	
Rotation stocks march. jours	
Rotation stock prod. finis et inter	
Rotation fournisseurs jours	23,61
Rotation clients jours	

Structure, Liquidité, Rentabilité

Autonomie financière %	-8,15
Capacité d'emprunt LT %	-469,28
Degré d'amort. actifs imm. %	
Evolution du BFR jours	
Liquidité totale %	92,46
Capacité rembt emprunt années	-4,03
Rentabilité financière %	116,59

Du résultat à la trésorerie

	31/12/2020	
	Impact sur la trésorerie	
	Recette	Dépense
Etat exprimé en euros Etat en valeurs nettes		
Votre résultat comptable est de		10 944
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		10 944
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants	44 051	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	44 051	
Mais votre entreprise a des :		
Éléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		
Prélèvements et comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	8 290	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à	41 397	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		
Acomptes versés		2 000
Variation des créances clients		
Variation des autres créances	1 375	
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs		4 875
Variation des autres dettes	71 883	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation	66 383	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	107 779	

Cotation Bale II

(Scoring élémentaire n'ayant qu'une valeur indicative)

Cotations

31/12/2020

RATIOS D'INDEPENDANCE FINANCIERE

RATIO 1

Résultat	< 20 %	> = 20 % à < 30 %	> = 30 % à < 40 %	> = 40 %	30,10 %
NOTE	- 1	1	2	3	2

Fonds propres dont comptes courants d'associés majoritaires ou famille / Total bilan

RATIOS DE RENTABILITE

RATIO 2

Résultat	< = 8 %	> 8 % à < = 15 %	> 15 % à < = 20 %	> 20 %	%
NOTE	- 1	1	2	3	#DPZ

Excédent brut d'exploitation (E.B.E.) + Transferts de charge + Autres produits - Autres charges / Chiffre d'affaires HT

RATIO 3

Résultat	> = 3	> = 2 à < 3	> = 1 à < 2	< 1	0,00
NOTE	- 1	1	2	3	3

Capital sur emprunt restant dû + Loyers de crédit bail restant dûs / Capacité d'autofinancement (CAF) brute

RATIOS DE LIQUIDITE

RATIO 4

Résultat	< = 1	> 1 à < = 1,25	> 1,25 à < = 1,5	> 1,5	1,43
NOTE	- 1	1	2	3	2

Actif circulant / Dettes (hors comptes courants d'associés)

Cotation de votre entreprise au 31/12/2020

9 à 12	Excellente	
6 à 8	Bonne	
3 à 5	Moyenne	
< 3	Dégradée	

Comptes annuels

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	3 000	
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	2 395		2 395	3 770	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	107 779		107 779	8 290	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	115 175		115 175	15 060
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		115 175		115 175	15 060

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	457	
	Résultat de l'exercice	(10 944)	557
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(9 387)	1 557
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	44 051	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756	5 631
	Dettes fiscales et sociales	796	959
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	78 958	6 913	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	124 561	13 503
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	115 175	15 060
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(10 944,01)	557,13
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	124 561	13 503
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	9 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				33 385
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				33 385
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				297
	Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)					33 683
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				14 435
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			64	1 180
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			10 864	7 289
	Impôts, taxes et versements assimilés				54
	Salaires et traitements				7 940
	Charges sociales du personnel				2 316
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				2
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			2	5	
Total des charges d'exploitation (2)				10 930	33 221
RESULTAT D'EXPLOITATION				(10 930)	462

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		(10 930)	462
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	14	2
	Total des charges financières	14	2
RESULTAT FINANCIER		(14)	(2)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(10 944)	460
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		2 200
	Total des produits exceptionnels		2 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		31 1 968
	Total des charges exceptionnelles		1 999
RESULTAT EXCEPTIONNEL			201
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			104
TOTAL DES PRODUITS			35 883
TOTAL DES CHARGES		10 944	35 325
RESULTAT DE L'EXERCICE		(10 944)	557

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexes comptables

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **115 175** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **0** euros et un total **charges** de **10 944** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **-10 944** euros.

L'exercice considéré débute le **01/ 01/ 2020** et finit le **31/ 12/ 2020**.

Il a une durée de **12** mois. Il s'agit du second exercice de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement ANC 2014-03), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises; escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

STOCK ET ENCOURS

Les biens ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL						

NEANT

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
	TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation							
	TOTAL						
	TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

NEANT

Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			
--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--	--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 376	2 376	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	19	19		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		2 395	2 395	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	756	756		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	731	731		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3	3		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	62	62		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	44 051	44 051		
	Autres dettes	78 958	78 958		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		124 561	124 561		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		44 051			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	756	756
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - CHARGES A PAYER - FC</i>	62	62

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

NEANT

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2020
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

NEANT

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	100,00	10,0000	1 000,00

--

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2020
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées 		

NEANT

Détail des Comptes Annuels

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	115 174,53	100,00	15 060,18	100,00	100 114,35	664,76
Avances & acomptes versés sur commandes	5 000,00	4,34	3 000,00	19,92	2 000,00	66,67
409100 FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPT	5 000,00	4,34	3 000,00	19,92	2 000,00	66,67
Autres créances	2 395,05	2,08	3 770,09	25,03	(1 375,04)	-36,47
040D Collectif fournisseurs débiteurs	18,72	0,02			18,72	
445670 CREDIT DE TVA	598,00	0,52	74,00	0,49	524,00	708,11
445800 TVA A REGULARISER	1 643,60	1,43	78,08	0,52	1 565,52	N/S
445860 TVA S/ FNP	134,73	0,12	128,73	0,85	6,00	4,66
455000 C/C TREMY			3 489,28	23,17	(3 489,28)	-100,00
Disponibilités	107 779,48	93,58	8 290,09	55,05	99 489,39	N/S
512000 CREDIT AGRICOLE	107 779,48	93,58	8 290,09	55,05	99 489,39	N/S
TOTAL DU BILAN ACTIF	115 174,53	100,00	15 060,18	100,00	100 114,35	664,76

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	(9 386,88)	-8,15	1 557,13	10,34	(10 944,01)	-702,83
Capital Social ou individuel	1 000,00	0,87	1 000,00	6,64		
101000 CAPITAL	1 000,00	0,87	1 000,00	6,64		
Réserve légale	100,00	0,09			100,00	
106100 RESERVE LEGALE	100,00	0,09			100,00	
Report à nouveau	457,13	0,40			457,13	
110000 RAPORT A NOUVEAU CREDITEUR	457,13	0,40			457,13	
Résultat de l'exercice	(10 944,01)	-9,50	557,13	3,70	(11 501,14)	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	124 561,41	108,15	13 503,05	89,66	111 058,36	822,47
Emprunts et dettes financières divers	44 050,64	38,25			44 050,64	
455000 C/C TREMY	44 050,64	38,25			44 050,64	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756,00	0,66	5 631,20	37,39	(4 875,20)	-86,57
040C Collectif fournisseurs créditeurs			4 911,20	32,61	(4 911,20)	-100,00
408100 FOURNISSEURS - FNP	756,00	0,66	720,00	4,78	36,00	5,00
Dettes fiscales et sociales	796,42	0,69	959,30	6,37	(162,88)	-16,98
437020 REUNICA	11,60	0,01	11,60	0,08		
437030 KLESIA RETRAITE	718,35	0,62	718,35	4,77		
437080 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	0,95		0,95	0,01		
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE			62,00	0,41	(62,00)	-100,00
444000 ETAT - IMPOTS A PAYER			104,00	0,69	(104,00)	-100,00
445660 TVA DEDUCTIBLE	3,12				3,12	
448630 ETAT - CHARGES A PAYER - FC	62,40	0,05	62,40	0,41		
Autres dettes	78 958,35	68,56	6 912,55	45,90	72 045,80	N/S
467100 L'ORANGE PRESSEE	78 958,35	68,56	6 912,55	45,90	72 045,80	N/S
TOTAL DU BILAN PASSIF	115 174,53	100,00	15 060,18	100,00	100 114,35	664,76

Détail du Compte de Résultat

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation			33 682,54	100,89	(33 682,54)	-100,00
Ventes de marchandises			33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
Ventes de marchandises FRANCE			33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
707200 VENTES 20%			4 712,50	14,12	(4 712,50)	-100,00
707500 VENTES 5,50%			28 672,98	85,88	(28 672,98)	-100,00
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires			33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
791000 TRANSFERT DE CHARGES			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
Autres produits d'exploitation			0,22		(0,22)	-100,00
758000 PRODUITS GESTION COURANTE			0,22		(0,22)	-100,00
Total des charges d'exploitation		10 930,44	33 220,74	99,51	(25 022,91)	-75,32
Achats de marchandises			14 435,11	43,24	(14 435,11)	-100,00
607002 ACHAT'S MARCHANDISES 20%			1 885,57	5,65	(1 885,57)	-100,00
607005 ACHAT'S MARCHANDISES 5,50%			12 325,40	36,92	(12 325,40)	-100,00
607009 ACHAT'S MARCHANDISES EXO			224,14	0,67	(224,14)	-100,00
Achats de matières premières et autres appro.		64,30	1 180,00	3,53	(1 131,78)	-95,91
602200 CONSOMMABLES 20%		64,30	1 180,00	3,53	(1 131,78)	-95,91
Autres achats et charges externes		10 863,66	7 289,36	21,83	858,39	11,78
606300 PETITS EQUIPEMENTS		56,69	661,49	1,98	(618,97)	-93,57
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			249,54	0,75	(249,54)	-100,00
606800 VETEMENTS DE TRAVAIL			69,80	0,21	(69,80)	-100,00
613200 LOYER			1 800,00	5,39	(1 800,00)	-100,00
615200 ENTRETIEN LOCAL			313,71	0,94	(313,71)	-100,00
622600 HONORAIRES COMPTABLE		1 690,00	1 810,00	5,42	(542,50)	-29,97
622610 HONORAIRES SOCIAL			428,00	1,28	(428,00)	-100,00
622620 HONORAIRES JURIDIQUES		350,00	1 000,00	3,00	(737,50)	-73,75
622650 HONORAIRES		8 244,00			6 183,00	
622700 FRAIS D'ACTES		46,77			35,08	
623100 ANNONCES ET INSERTIONS			312,37	0,94	(312,37)	-100,00
625100 FRAIS DE DEPLACEMENTS			7,90	0,02	(7,90)	-100,00
625600 FRAIS DE RESTAURATION		75,28	194,73	0,58	(138,27)	-71,01
627000 FRAIS BANCAIRES		400,92	385,15	1,15	(84,46)	-21,93
627100 COMMISSIONS CB			47,63	0,14	(47,63)	-100,00
628000 FRAIS DIVERS			9,04	0,03	(9,04)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés			53,67	0,16	(53,67)	-100,00
633300 FORMATION CONTINUE			53,67	0,16	(53,67)	-100,00
Salaires et traitements			7 940,47	23,78	(7 940,47)	-100,00
641100 REMUNERATION SALARIES			6 630,85	19,86	(6 630,85)	-100,00
641150 AVANTAGES EN NATURE			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
641200 CONGES PAYES			766,78	2,30	(766,78)	-100,00
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS			246,00	0,74	(246,00)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
Charges sociales du personnel			2 315,65	6,94	(2 315,65)	-100,00
645100 COTISATIONS URSSAF			1 575,47	4,72	(1 575,47)	-100,00
645200 COTISATIONS MUTUELLES			5,80	0,02	(5,80)	-100,00
645300 COTISATIONS RETRAITE			399,94	1,20	(399,94)	-100,00
645400 COTISATIONS ASSEDIC			333,49	1,00	(333,49)	-100,00
645800 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES			0,95		(0,95)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations			1,82	0,01	(1,82)	-100,00
681120 DADP - IMMOS CORPORELLES			1,82	0,01	(1,82)	-100,00
Autres charges de gestion courante		2,48	4,66	0,01	(2,80)	-60,09
658000 CHARGES GESTION COURANTE		2,48	4,66	0,01	(2,80)	-60,09
Résultat d'exploitation		(10 930,44)	461,80	1,38	(8 659,63)	N/S
Total des produits financiers						
Total des charges financières		13,57	1,64		8,54	520,58
Intérêts et charges assimilées		13,57	1,64		8,54	520,58
661600 INTERETS DEBITEURS		13,57	1,64		8,54	520,58
Résultat financier		(13,57)	(1,64)		(8,54)	-520,58
Résultat courant avant impôts		(10 944,01)	460,16	1,38	(8 668,17)	N/S
Total des produits exceptionnels			2 200,00	6,59	(2 200,00)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 200,00	6,59	(2 200,00)	-100,00
775200 PCEA - IMMOS CORPORELLES			2 200,00	6,59	(2 200,00)	-100,00
Total des charges exceptionnelles			1 999,03	5,99	(1 999,03)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			31,00	0,09	(31,00)	-100,00
671200 PENALITES ET AMENDES			31,00	0,09	(31,00)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital			1 968,03	5,89	(1 968,03)	-100,00
675200 VNCEAC - IMMOS CORPORELLES			1 968,03	5,89	(1 968,03)	-100,00
Résultat exceptionnel			200,97	0,60	(200,97)	-100,00
Impôts sur les bénéfices			104,00	0,31	(104,00)	-100,00
695100 IS			104,00	0,31	(104,00)	-100,00
Résultat de l'exercice		(10 944,01)	557,13	1,67	(8 765,14)	N/S

Etats fiscaux

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012020** et clos le **31122020** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION
SASU NINA MILO
50 BIS rue Emile Lalanne
33140 VILLENAVE D'ORNON
Insp. IFU N° dossier N° Siret
84965985900011

B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale):
Activités immobilières
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 31 % **10 944** Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15%
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W
D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS
1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone : ACE DL BRUGES 7 Rue théodore blanc 33520 BRUGES 05 56 57 80 67
- Professionnel de l'expertise comptable :
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant
A le

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès et de rectification, un droit d'opposition, un droit d'effacement ainsi que le droit de révoquer votre consentement à tout moment.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU NINA MILO**
et Date de clôture de l'exercice **31122020**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise SASU NINA MILO		50 BIS rue Emile Lalanne		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		33140 VILLENAVE D'ORNON				
SIRET		8 4 9 6 5 9 8 5 9 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 9		
				Exercice N clos le 31122020		
				Exercice N-1 clos le 31122019		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production * Marchandises *	050		052		
		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	5 000	066	5 000	3 000
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070		
		072	2 395	074	2 395	3 770
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	107 779	086	107 779	8 290
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	115 175	098	115 175	15 060
	Total général (I + II)	110	115 175	112	115 175	15 060
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
		1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		100		
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134		457		
	Résultat de l'exercice	136		(10 944)	557	
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142		(9 387)	1 557	
	Provisions pour risques et charges	154				
Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		756	5 631	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	44 051	123 805	7 872	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176		124 561	13 503		
Total général (I + II + III)	180		115 175	15 060		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU NINA MILO		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122020		Exercice N-1 clos le 31122019		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		33 385	
	Production vendue { biens dont export et livraisons / services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218			
			218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230		297		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		33 683	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		14 435	
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	64	1 180	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	10 864	7 289	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244		54	
	Rémunérations du personnel *		250		7 940	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		2 316	
	Dotations aux amortissements *		254		2	
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 / 260	262	2	5	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	10 930	33 221
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(10 930)	462	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290		2 200	
	Charges financières (V)		294	14	2	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300		1 999	
		348	300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		104	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(10 944)	557
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 10 944	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993		
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	649	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352		354 10 944
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370		372 10 944	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *								
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406												
	Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426												
	Constructions	430		432		434		436												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
	Matériel de transport	460		462		464		466												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
Immobilisations financières		480		482		484		486												
TOTAL		490		492		494		496												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																				
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516												
	Constructions	520		522		524		526												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
	Matériel de transport	550		552		554		556												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
TOTAL		570		572		574		576												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail													
		6	7	8	9	10														
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values															
					Court terme *	Long terme														
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %												
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧													
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589												
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU NINA MILO				Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860	10 944						
Total des déficits restant à reporter		870	10 944						
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380			
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	598		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU NINA MILO		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		121
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		10 807
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	10 930
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(10 930)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31|12|2020

N° SIRET 84965985900011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU NINA MILO

ADRESSE (voie) 50 BIS rue Emile Lalanne

CODE POSTAL 33140

VILLE VILLENAVE D'ORNON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TREMY Prénom(s) JEAN-PAUL
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 24021983 N° département 33 Commune BORDEAUX Pays FRANCE
Adresse : N° 50 Voie BIS RUE EMILE LALANNE
Code postal 33140 Commune VILLENAVE D'ORNON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|0

N° SIRET 8|4|9|6|5|9|8|5|9|0|0|0|1|1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU NINA MILO

ADRESSE (voie) 50 BIS rue Emile Lalanne

CODE POSTAL 33140 VILLE VILLENAVE D'ORNON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Autres annexes et Crédits impôts

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU NINA MILO	84965985900011	6810Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
50 BIS rue Emile Lalanne		
33140 VILLENAVE D'ORNON		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

SASU NINA MILO

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Sommaire

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
----- <i>ETATS GESTION</i> -----	2
<i>Soldes Intermédiaires de Gestion</i>	3
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	4
<i>Tableau des Emplois et Ressources</i>	6
<i>Tableau de Financement</i>	7
<i>Analyse des marges</i>	8
<i>Tableau de bord</i>	9
<i>Du résultat à la trésorerie</i>	10
<i>Ratios Bale II</i>	11
----- <i>COMPTES ANNUELS</i> -----	12
<i>Bilan Actif</i>	13
<i>Bilan Passif</i>	14
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	15
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	16
<i>Annexes Comptables</i>	17
<i>Règles et méthodes comptables</i>	18
<i>Immobilisations</i>	20
<i>Amortissements</i>	21
<i>Provisions</i>	22
<i>Créances et Dettes</i>	23
<i>Produits à recevoir</i>	24
<i>Charges à payer</i>	25
<i>Charges constatées d'avance</i>	26
<i>Produits constatés d'avance</i>	27
<i>Charges à répartir</i>	28
<i>Capital social</i>	29
<i>Crédit-Bail</i>	30
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	31
----- <i>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</i> -----	32
<i>Détail de l'Actif</i>	33
<i>Détail du Passif</i>	34
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	35
----- <i>ETATS FISCAUX</i> -----	37
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	38
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	39
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	40
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	41
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	42
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	43
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	44
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	45
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	46
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	47
----- <i>AUTRES ANNEXES ET CREDITS IMPOTS</i> -----	48
<i>Taux réduit IS page 1</i>	49
<i>1330CVAE - Déclaration de la valeur ajoutée</i>	50

Attestation

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SASU NINA MILO relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Ces comptes ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 115 175 euros

Chiffre d'affaires : 0 euros

Résultat net comptable : -10 944 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à
Le 13/04/2021

Signature

Etatsde Gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	mois
CHIFFRE D'AFFAIRES			33 385	<i>100,00</i>	
Ventes de marchandises			33 385	<i>100,00</i>	
- Achats de marchandises			14 435	<i>43,24</i>	
- Variation stocks de marchandises					
MARGE COMMERCIALE			18 950	<i>56,76</i>	
Production vendue : Biens					
+ Production vendue : Travaux					
+ Production vendue : Services					
+ Variation production stockée					
+ Production immobilisée					
PRODUCTION DE L'EXERCICE					
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE			18 950	<i>56,76</i>	
- Achats stockés approvisionnement	64		1 180	<i>3,53</i>	
- Variation des stocks et approvisionnement					
- Achats de sous-traitance					
- Achats non stockés	57		981	<i>2,94</i>	
- Autres charges externes	10 807		6 309	<i>18,90</i>	
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	10 928		8 469	<i>25,37</i>	
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	(10 928)		10 481	<i>31,39</i>	
+ Subventions d'exploitation					
- Impôts, taxes sur rémunérations			54	<i>0,16</i>	
- Autres impôts et taxes					
- Salaires et traitements			7 940	<i>23,78</i>	
- Charges sociales			2 316	<i>6,94</i>	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(10 928)		171	<i>0,51</i>	
+ Reprises sur amortissements et provisions					
+ Autres produits d'exploitation					
+ Transfert de charges d'exploitation			297	<i>0,89</i>	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions			2	<i>0,01</i>	
- Autres charges de gestion courante	2		5	<i>0,01</i>	
RÉSULTAT EXPLOITATION	(10 930)		462	<i>1,38</i>	
+ Quote-part sur opérations en commun					
+ Produits financiers					
- Quote-part sur opérations en commun					
- Charges financières	14		2		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(10 944)		460	<i>1,38</i>	
Produits exceptionnels			2 200	<i>6,59</i>	
- Charges exceptionnelles			1 999	<i>5,99</i>	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			201	<i>0,60</i>	
- Participation des salariés					
- Impôts sur les bénéfices			104	<i>0,31</i>	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(10 944)		557	<i>1,67</i>	

Détail des Soldes Intermédiaires

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires			33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
Ventes de marchandises			33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
707200 VENTES 20%			4 712,50	14,12	(4 712,50)	-100,00
707500 VENTES 5,50%			28 672,98	85,88	(28 672,98)	-100,00
Achats de marchandises			14 435,11	43,24	(14 435,11)	-100,00
607002 ACHAT S MARCHANDISES 20%			1 885,57	5,65	(1 885,57)	-100,00
607005 ACHAT S MARCHANDISES 5,50%			12 325,40	36,92	(12 325,40)	-100,00
607009 ACHAT S MARCHANDISES EXO			224,14	0,67	(224,14)	-100,00
Marge commerciale			18 950,37	56,76	(18 950,37)	-100,00
Production de l'exercice						
Achats stockés approvisionnement		64,30	1 180,00	3,53	(1 131,78)	-95,91
602200 CONSOMMABLES 20%		64,30	1 180,00	3,53	(1 131,78)	-95,91
Marge brute de production		(64,30)	(1 180,00)	-3,53	1 131,78	95,91
Production de l'exercice + Marge commerciale			18 950,37	56,76	(18 950,37)	-100,00
Achats non stockés matières et fournitures		56,69	980,83	2,94	(938,31)	-95,67
606300 PETITS EQUIPEMENTS		56,69	661,49	1,98	(618,97)	-93,57
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			249,54	0,75	(249,54)	-100,00
606800 VETEMENTS DE TRAVAIL			69,80	0,21	(69,80)	-100,00
Autres charges externes		10 806,97	6 308,53	18,90	1 796,70	28,48
613200 LOYER			1 800,00	5,39	(1 800,00)	-100,00
615200 ENTRETIEN LOCAL			313,71	0,94	(313,71)	-100,00
622600 HONORAIRES COMPTABLE		1 690,00	1 810,00	5,42	(542,50)	-29,97
622610 HONORAIRES SOCIAL			428,00	1,28	(428,00)	-100,00
622620 HONORAIRES JURIDIQUES		350,00	1 000,00	3,00	(737,50)	-73,75
622650 HONORAIRES		8 244,00			6 183,00	
622700 FRAIS D'ACTES		46,77			35,08	
623100 ANNONCES ET INSERTIONS			312,37	0,94	(312,37)	-100,00
625100 FRAIS DE DEPLACEMENTS			7,90	0,02	(7,90)	-100,00
625600 FRAIS DE RESTAURATION		75,28	194,73	0,58	(138,27)	-71,01
627000 FRAIS BANCAIRES		400,92	385,15	1,15	(84,46)	-21,93
627100 COMMISSIONS CB			47,63	0,14	(47,63)	-100,00
628000 FRAIS DIVERS			9,04	0,03	(9,04)	-100,00
Valeur ajoutée produite		(10 927,96)	10 481,01	31,39	(18 676,98)	-178,20
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération			53,67	0,16	(53,67)	-100,00
633300 FORMATION CONTINUE			53,67	0,16	(53,67)	-100,00
Salaires et traitements			7 940,47	23,78	(7 940,47)	-100,00
641100 REMUNERATION SALARIES			6 630,85	19,86	(6 630,85)	-100,00
641150 AVANTAGES EN NATURE			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
641200 CONGES PAYES			766,78	2,30	(766,78)	-100,00
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS			246,00	0,74	(246,00)	-100,00
Charges sociales			2 315,65	6,94	(2 315,65)	-100,00
645100 COTISATIONS URSSAF			1 575,47	4,72	(1 575,47)	-100,00
645200 COTISATIONS MUTUELLES			5,80	0,02	(5,80)	-100,00
645300 COTISATIONS RETRAITE			399,94	1,20	(399,94)	-100,00

Détail des Soldes Intermédiaires

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

		01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
645400	COTISATIONS ASSEDIC			333,49	1,00	(333,49)	-100,00
645800	COTISATIONS AUTRES ORGANISMES			0,95		(0,95)	-100,00
Excédent brut d'exploitation		(10 927,96)		171,22		(8 367,19)	
Autres produits d'exploitation				0,22		(0,22)	
758000	PRODUITS GESTION COURANTE			0,22		(0,22)	-100,00
Transfert de charges				296,84		(296,84)	
791000	TRANSFERT DE CHARGES			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions				1,82		(1,82)	
681120	DADP - IMMOS CORPORELLES			1,82	0,01	(1,82)	-100,00
Autres charges de gestion courante		2,48		4,66		(2,80)	
658000	CHARGES GESTION COURANTE		2,48	4,66	0,01	(2,80)	-60,09
Résultat d'exploitation		(10 930,44)		461,80		(8 659,63)	
Charges financières		13,57		1,64		8,54	
661600	INTERETS DEBITEURS		13,57	1,64		8,54	520,58
Résultat courant avant impôts		(10 944,01)		460,16		(8 668,17)	
Produits exceptionnels				2 200,00		(2 200,00)	
775200	PCEA - IMMOS CORPORELLES			2 200,00	6,59	(2 200,00)	-100,00
Charges exceptionnelles				1 999,03		(1 999,03)	
671200	PENALITES ET AMENDES			31,00	0,09	(31,00)	-100,00
675200	VNCEAC - IMMOS CORPORELLES			1 968,03	5,89	(1 968,03)	-100,00
Résultat exceptionnel				200,97		(200,97)	
Impôts sur les bénéfices				104,00		(104,00)	
695100	IS			104,00	0,31	(104,00)	-100,00
Résultat de l'exercice		(10 944,01)		557,13		(8 765,14)	

Tableau des Emplois et Ressources

		Etat exprimé en euros Etat en valeurs brutes	31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice			
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			
	Immobilisations incorporelles			
	Immobilisations corporelles			1 970
	Immobilisations financières			
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)			
	Réductions de capitaux propres et prélèvements			
Remboursements de dettes financières (b)				
	TOTAL DES EMPLOIS			1 970
Détermination de la Capacité d'autofinancement	<i>Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)</i>		(10 928)	171
	+ <i>Transferts de charges (d'exploitation)</i>			297
	+ <i>Autres produits (d'exploitation)</i>			
	- <i>Autres charges (d'exploitation)</i>		2	5
	+ <i>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</i>			
	+ <i>Produits financiers</i>			
	- <i>Charges financières</i>		14	2
	+ <i>Produits exceptionnels</i>			
	- <i>Charges exceptionnelles</i>			31
	- <i>Participation des salariés aux fruits de l'expansion</i>			
- <i>Impôts sur les bénéfices</i>			104	
	= <i>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE</i>		(10 944)	327
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice		(10 944)	327
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :			
	Cessions d'immobilisations incorporelles			
	Cessions d'immobilisations corporelles			2 200
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières			
	Augmentation des capitaux propres :			
	Augmentation de capital ou apports			1 000
Augmentation des autres capitaux propres				
Augmentation des dettes financières (b) (c)		44 051		
	TOTAL DES RESSOURCES		33 107	3 527
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			33 107	1 557

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

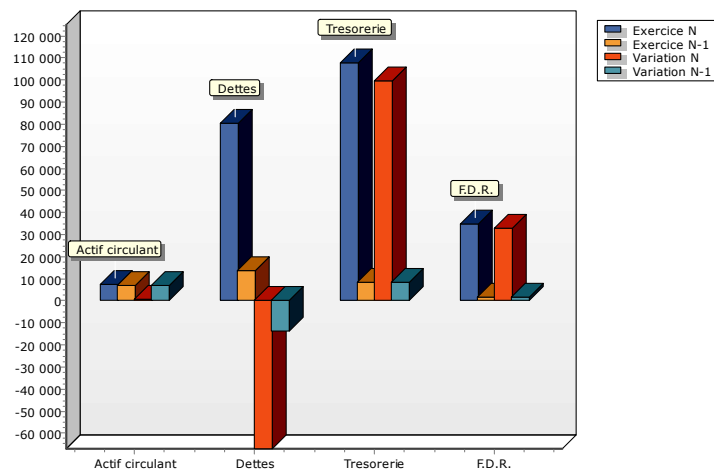
(c) Hors primes de remboursement des obligations

Tableau de Financement

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients				
	Autres créances	6 770	7 395	625	6 770
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 770	7 395	625	6 770
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	5 631	756	4 875	(5 631)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	7 872	79 755	(71 883)	(7 872)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	13 503	80 511	(67 008)	(13 503)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(6 733)	(73 116)	(66 383)	(6 733)
TRESORERIE	Disponible	8 290	107 779	99 489	8 290
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	8 290	107 779	99 489	8 290
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		1 557	34 664	33 107	1 557

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif



Analyse des marges

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Ecarts	%
ACTIVITE COMMERCIALE						
Ventes de marchandises			33 385	100,00	(33 385)	-100,0
Achats de marchandises			14 435	43,24	(14 435)	-100,0
Variation stocks de marchandises						
Total des achats revendus			14 435	43,24	(14 435)	-100,0
MARGE COMMERCIALE (a)			18 950	56,76	(18 950)	-100,0
ACTIVITE DE PRODUCTION						
Production vendue (et services)						
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de la période						
Achats de matières premières		64	1 180		(1 132)	-95,91
Variation de stocks de matières						
Achats de sous-traitance directe						
Total des achats consommés		64	1 180		(1 132)	-95,91
MARGE SUR COUT DES MATIERES			(1 180)		1 132	-95,91
SYNTHESE DE L'ACTIVITE						
Ventes de marchandises			33 385	100,00	(33 385)	-100,0
Production de la période						
ACTIVITE DE LA PERIODE			33 385	100,00	(33 385)	-100,0
Marge commerciale			18 950	56,76	(18 950)	-100,0
Marge sur coût des matières		(64)	(1 180)	-3,53	1 132	-95,91
MARGE SUR MATIERES ET ACHATS		(64)	17 770	53,23	(17 819)	-100,2

Tableau de bord

Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Etat exprimé en euros

ACTIF

Immobilisations nettes	0,00	
Stocks	0,00	
Réalisable	7 395,05	6,42
Disponible	107 779,48	93,58
	115 174,53	100,00

PASSIF

Capitaux propres	(9 386,88)	-8,15
Provisions risques et charges	0,00	
Emprunt long et moyen terme	44 050,64	38,25
Exigible court terme	80 510,77	69,90
Concours bancaires courants	0,00	
	115 174,53	100,00

RESULTAT

Chiffre d'affaires	0,00
Marge commerciale	0,00
Marge brute de production	(64,30)
Total marges	(64,30)
Autres charges externes	10 863,66
Valeur ajoutée produite	(10 927,96)
Subventions d'exploitation	0,00
Impôts, taxes sur rémunérations	0,00
Autres impôts et taxes	0,00
Salaires et traitements	0,00
Charges sociales	0,00
Excédent brut d'exploitation	(10 927,96)
Reprises sur amort. et provisions	0,00
Autres produits gestion courante	0,00
Transfert charges d'exploitation	0,00
Dotations aux amort. et provisions	0,00
Autres charges gestion courante	2,48
Résultat d'exploitation	(10 930,44)
Produits financiers	0,00
Charges financières	13,57
Produits exceptionnels	0,00
Charges exceptionnelles	0,00
Participation des salariés	0,00
Impôts sur les bénéfices	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	(10 944,01)

TRESORERIE

Fonds de roulement net	34 663,76
Besoin en fonds de roulement	(73 115,72)
Trésorerie nette	107 779,48

RATIOS

Ratios d'Activité.

Chiffre d'affaires. / Effectif	
Valeur Ajoutée / Effectif	
E.B.E. / Effectif	
Rotation stocks march. jours	
Rotation stock prod. finis et inter	
Rotation fournisseurs jours	23,61
Rotation clients jours	

Structure, Liquidité, Rentabilité

Autonomie financière %	-8,15
Capacité d'emprunt LT %	-469,28
Degré d'amort. actifs imm. %	
Evolution du BFR jours	
Liquidité totale %	92,46
Capacité rembt emprunt années	-4,03
Rentabilité financière %	116,59

Du résultat à la trésorerie

	31/12/2020	
	Impact sur la trésorerie	
	Recette	Dépense
Etat exprimé en euros Etat en valeurs nettes		
Votre résultat comptable est de		10 944
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)		
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		10 944
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants	44 051	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	44 051	
Mais votre entreprise a des :		
Éléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		
Prélèvements et comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	8 290	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à	41 397	
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		
Acomptes versés		2 000
Variation des créances clients		
Variation des autres créances	1 375	
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs		4 875
Variation des autres dettes	71 883	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation	66 383	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	107 779	

Cotation Bale II

(Scoring élémentaire n'ayant qu'une valeur indicative)

Cotations

31/12/2020

RATIOS D'INDEPENDANCE FINANCIERE

RATIO 1

Résultat	< 20 %	> = 20 % à < 30 %	> = 30 % à < 40 %	> = 40 %	
NOTE	- 1	1	2	3	30,10 %
					2

Fonds propres dont comptes courants d'associés majoritaires ou famille / Total bilan

RATIOS DE RENTABILITE

RATIO 2

Résultat	< = 8 %	> 8 % à < = 15 %	> 15 % à < = 20 %	> 20 %	
NOTE	- 1	1	2	3	%
					#DPZ

Excédent brut d'exploitation (E.B.E.) + Transferts de charge + Autres produits - Autres charges / Chiffre d'affaires HT

RATIO 3

Résultat	> = 3	> = 2 à < 3	> = 1 à < 2	< 1	
NOTE	- 1	1	2	3	0,00
					3

Capital sur emprunt restant dû + Loyers de crédit bail restant dûs / Capacité d'autofinancement (CAF) brute

RATIOS DE LIQUIDITE

RATIO 4

Résultat	< = 1	> 1 à < = 1,25	> 1,25 à < = 1,5	> 1,5	
NOTE	- 1	1	2	3	1,43
					2

Actif circulant / Dettes (hors comptes courants d'associés)

Cotation de votre entreprise au 31/12/2020

9 à 12	Excellente	
6 à 8	Bonne	
3 à 5	Moyenne	
< 3	Dégradée	

Comptes annuels

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	3 000	
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	2 395		2 395	3 770	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	107 779		107 779	8 290	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	115 175		115 175	15 060
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		115 175		115 175	15 060

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	457	
	Résultat de l'exercice	(10 944)	557
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(9 387)	1 557
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	44 051	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756	5 631
	Dettes fiscales et sociales	796	959
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	78 958	6 913	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	124 561	13 503
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	115 175	15 060
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(10 944,01)	557,13
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	124 561	13 503
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	9 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				33 385
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				33 385
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				297
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				33 683
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				14 435
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			64	1 180
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			10 864	7 289
	Impôts, taxes et versements assimilés				54
	Salaires et traitements				7 940
	Charges sociales du personnel				2 316
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				2
	- charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			2	5	
	Total des charges d'exploitation (2)			10 930	33 221
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(10 930)	462

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		(10 930)	462
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	14	2
	Total des charges financières	14	2
RESULTAT FINANCIER		(14)	(2)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(10 944)	460
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		2 200
	Total des produits exceptionnels		2 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		31 1 968
	Total des charges exceptionnelles		1 999
RESULTAT EXCEPTIONNEL			201
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			104
TOTAL DES PRODUITS			35 883
TOTAL DES CHARGES		10 944	35 325
RESULTAT DE L'EXERCICE		(10 944)	557

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexes comptables

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **115 175** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **0** euros et un total **charges** de **10 944** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **-10 944** euros.

L'exercice considéré débute le **01/ 01/ 2020** et finit le **31/ 12/ 2020**.

Il a une durée de **12** mois. Il s'agit du second exercice de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement ANC 2014-03), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises; escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

STOCK ET ENCOURS

Les biens ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
TOTAL							

NEANT

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
	TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation							
	TOTAL						
	TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

NEANT

Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			
--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--	--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 376	2 376	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	19	19		
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		2 395	2 395	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	756	756		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	731	731		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3	3		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	62	62		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	44 051	44 051		
	Autres dettes	78 958	78 958		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		124 561	124 561		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		44 051			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		818
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FNP</i>	756	756
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT - CHARGES A PAYER - FC</i>	62	62

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

NEANT

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2020
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

NEANT

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

--

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2020
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : <ul style="list-style-type: none"> Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées 		

NEANT

--	--	--

Détail des Comptes Annuels

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	115 174,53	100,00	15 060,18	100,00	100 114,35	664,76
Avances & acomptes versés sur commandes	5 000,00	4,34	3 000,00	19,92	2 000,00	66,67
409100 FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOMPT	5 000,00	4,34	3 000,00	19,92	2 000,00	66,67
Autres créances	2 395,05	2,08	3 770,09	25,03	(1 375,04)	-36,47
040D Collectif fournisseurs débiteurs	18,72	0,02			18,72	
445670 CREDIT DE TVA	598,00	0,52	74,00	0,49	524,00	708,11
445800 TVA A REGULARISER	1 643,60	1,43	78,08	0,52	1 565,52	N/S
445860 TVA S/ FNP	134,73	0,12	128,73	0,85	6,00	4,66
455000 C/C TREMY			3 489,28	23,17	(3 489,28)	-100,00
Disponibilités	107 779,48	93,58	8 290,09	55,05	99 489,39	N/S
512000 CREDIT AGRICOLE	107 779,48	93,58	8 290,09	55,05	99 489,39	N/S
TOTAL DU BILAN ACTIF	115 174,53	100,00	15 060,18	100,00	100 114,35	664,76

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
TOTAL I- Capitaux propres	(9 386,88)	-8,15	1 557,13	10,34	(10 944,01)	-702,83
Capital Social ou individuel	1 000,00	0,87	1 000,00	6,64		
101000 CAPITAL	1 000,00	0,87	1 000,00	6,64		
Réserve légale	100,00	0,09			100,00	
106100 RESERVE LEGALE	100,00	0,09			100,00	
Report à nouveau	457,13	0,40			457,13	
110000 RAPORT A NOUVEAU CREDITEUR	457,13	0,40			457,13	
Résultat de l'exercice	(10 944,01)	-9,50	557,13	3,70	(11 501,14)	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	124 561,41	108,15	13 503,05	89,66	111 058,36	822,47
Emprunts et dettes financières divers	44 050,64	38,25			44 050,64	
455000 C/C TREMY	44 050,64	38,25			44 050,64	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	756,00	0,66	5 631,20	37,39	(4 875,20)	-86,57
040C Collectif fournisseurs créditeurs			4 911,20	32,61	(4 911,20)	-100,00
408100 FOURNISSEURS - FNP	756,00	0,66	720,00	4,78	36,00	5,00
Dettes fiscales et sociales	796,42	0,69	959,30	6,37	(162,88)	-16,98
437020 REUNICA	11,60	0,01	11,60	0,08		
437030 KLESIA RETRAITE	718,35	0,62	718,35	4,77		
437080 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	0,95		0,95	0,01		
442100 PRELEVEMENT A LA SOURCE			62,00	0,41	(62,00)	-100,00
444000 ETAT - IMPOTS A PAYER			104,00	0,69	(104,00)	-100,00
445660 TVA DEDUCTIBLE	3,12				3,12	
448630 ETAT - CHARGES A PAYER - FC	62,40	0,05	62,40	0,41		
Autres dettes	78 958,35	68,56	6 912,55	45,90	72 045,80	N/S
467100 L'ORANGE PRESSEE	78 958,35	68,56	6 912,55	45,90	72 045,80	N/S
TOTAL DU BILAN PASSIF	115 174,53	100,00	15 060,18	100,00	100 114,35	664,76

Détail du Compte de Résultat

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation			33 682,54	100,89	(33 682,54)	-100,00
Ventes de marchandises			33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
Ventes de marchandises FRANCE			33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
707200 VENTES 20%			4 712,50	14,12	(4 712,50)	-100,00
707500 VENTES 5,50%			28 672,98	85,88	(28 672,98)	-100,00
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires			33 385,48	100,00	(33 385,48)	-100,00
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
791000 TRANSFERT DE CHARGES			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
Autres produits d'exploitation			0,22		(0,22)	-100,00
758000 PRODUITS GESTION COURANTE			0,22		(0,22)	-100,00
Total des charges d'exploitation		10 930,44	33 220,74	99,51	(25 022,91)	-75,32
Achats de marchandises			14 435,11	43,24	(14 435,11)	-100,00
607002 ACHAT'S MARCHANDISES 20%			1 885,57	5,65	(1 885,57)	-100,00
607005 ACHAT'S MARCHANDISES 5,50%			12 325,40	36,92	(12 325,40)	-100,00
607009 ACHAT'S MARCHANDISES EXO			224,14	0,67	(224,14)	-100,00
Achats de matières premières et autres appro.		64,30	1 180,00	3,53	(1 131,78)	-95,91
602200 CONSOMMABLES 20%		64,30	1 180,00	3,53	(1 131,78)	-95,91
Autres achats et charges externes		10 863,66	7 289,36	21,83	858,39	11,78
606300 PETITS EQUIPEMENTS		56,69	661,49	1,98	(618,97)	-93,57
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			249,54	0,75	(249,54)	-100,00
606800 VETEMENTS DE TRAVAIL			69,80	0,21	(69,80)	-100,00
613200 LOYER			1 800,00	5,39	(1 800,00)	-100,00
615200 ENTRETIEN LOCAL			313,71	0,94	(313,71)	-100,00
622600 HONORAIRES COMPTABLE		1 690,00	1 810,00	5,42	(542,50)	-29,97
622610 HONORAIRES SOCIAL			428,00	1,28	(428,00)	-100,00
622620 HONORAIRES JURIDIQUES		350,00	1 000,00	3,00	(737,50)	-73,75
622650 HONORAIRES		8 244,00			6 183,00	
622700 FRAIS D'ACTES		46,77			35,08	
623100 ANNONCES ET INSERTIONS			312,37	0,94	(312,37)	-100,00
625100 FRAIS DE DEPLACEMENTS			7,90	0,02	(7,90)	-100,00
625600 FRAIS DE RESTAURATION		75,28	194,73	0,58	(138,27)	-71,01
627000 FRAIS BANCAIRES		400,92	385,15	1,15	(84,46)	-21,93
627100 COMMISSIONS CB			47,63	0,14	(47,63)	-100,00
628000 FRAIS DIVERS			9,04	0,03	(9,04)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés			53,67	0,16	(53,67)	-100,00
633300 FORMATION CONTINUE			53,67	0,16	(53,67)	-100,00
Salaires et traitements			7 940,47	23,78	(7 940,47)	-100,00
641100 REMUNERATION SALARIES			6 630,85	19,86	(6 630,85)	-100,00
641150 AVANTAGES EN NATURE			296,84	0,89	(296,84)	-100,00
641200 CONGES PAYES			766,78	2,30	(766,78)	-100,00
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS			246,00	0,74	(246,00)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

N.B. : variation relative proratisée sur 9 mois

Etat exprimé en euros

	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/04/2019 31/12/2019	9 mois	Variations	%
Charges sociales du personnel			2 315,65	6,94	(2 315,65)	-100,00
645100 COTISATIONS URSSAF			1 575,47	4,72	(1 575,47)	-100,00
645200 COTISATIONS MUTUELLES			5,80	0,02	(5,80)	-100,00
645300 COTISATIONS RETRAITE			399,94	1,20	(399,94)	-100,00
645400 COTISATIONS ASSEDIC			333,49	1,00	(333,49)	-100,00
645800 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES			0,95		(0,95)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations			1,82	0,01	(1,82)	-100,00
681120 DADP - IMMOS CORPORELLES			1,82	0,01	(1,82)	-100,00
Autres charges de gestion courante		2,48	4,66	0,01	(2,80)	-60,09
658000 CHARGES GESTION COURANTE		2,48	4,66	0,01	(2,80)	-60,09
Résultat d'exploitation		(10 930,44)	461,80	1,38	(8 659,63)	N/S
Total des produits financiers						
Total des charges financières		13,57	1,64		8,54	520,58
Intérêts et charges assimilées		13,57	1,64		8,54	520,58
661600 INTERETS DEBITEURS		13,57	1,64		8,54	520,58
Résultat financier		(13,57)	(1,64)		(8,54)	-520,58
Résultat courant avant impôts		(10 944,01)	460,16	1,38	(8 668,17)	N/S
Total des produits exceptionnels			2 200,00	6,59	(2 200,00)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 200,00	6,59	(2 200,00)	-100,00
775200 PCEA - IMMOS CORPORELLES			2 200,00	6,59	(2 200,00)	-100,00
Total des charges exceptionnelles			1 999,03	5,99	(1 999,03)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			31,00	0,09	(31,00)	-100,00
671200 PENALITES ET AMENDES			31,00	0,09	(31,00)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital			1 968,03	5,89	(1 968,03)	-100,00
675200 VNCEAC - IMMOS CORPORELLES			1 968,03	5,89	(1 968,03)	-100,00
Résultat exceptionnel			200,97	0,60	(200,97)	-100,00
Impôts sur les bénéfices			104,00	0,31	(104,00)	-100,00
695100 IS			104,00	0,31	(104,00)	-100,00
Résultat de l'exercice		(10 944,01)	557,13	1,67	(8 765,14)	N/S

Etats fiscaux



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012020** et clos le **31122020** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
 Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SASU NINA MILO
50 BIS rue Emile Lalanne

33140 VILLENAVE D'ORNON
 Insp. IFU N° dossier N° Siret
 _____ _____ **84965985900011**
 _____ _____ _____

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):
Activités immobilières
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement :
 l'ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)
 - Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante _____
 - Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET _____

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux de 31% _____ Bénéfice imposable au taux de 28% _____ Bénéfice imposable au taux de 15% _____ Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **10 944**
 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% _____

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% _____
 Plus-values à long terme imposables au taux de 19% _____ Autres plus-values imposables au taux de 19% _____ Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% _____ Plus-values exonérées art.238 quindecies _____

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
 Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
 Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
 Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) _____ Plus-values exonérées relevant du taux à 15% _____
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement _____
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 _____

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % _____

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : _____
 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : _____

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé _____
 ECF Nom et adresse du prestataire _____

OGA/OMGA Viseur conventionné
 Nom, adresse, téléphone :
 - Professionnel de l'expertise comptable : ACE DL BRUGES 7 Rue théodore blanc 33520 BRUGES 05 56 57 80 67
 - Conseil :
 - CGA/OMGA ou viseur conventionné :
 N° d'agrément _____

Signature et qualité du déclarant
 A le

Les dispositions des articles 34,35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant un droit d'accès et de rectification, un droit d'opposition, un droit d'effacement ainsi que le droit de révoquer votre consentement à tout moment.

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU NINA MILO**
et Date de clôture de l'exercice **31122020**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise SASU NINA MILO		50 BIS rue Emile Lalanne		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		33140 VILLENAVE D'ORNON				
SIRET		8 4 9 6 5 9 8 5 9 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 9		
				Exercice N clos le 31122020		
				Exercice N-1 clos le 31122019		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028		030		
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production * Marchandises *	050		052		
		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	5 000	066	5 000	3 000
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070		
		072	2 395	074	2 395	3 770
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	107 779	086	107 779	8 290
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	115 175	098	115 175	15 060
	Total général (I + II)	110	115 175	112	115 175	15 060
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		100		
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134		457		
	Résultat de l'exercice	136		(10 944)	557	
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142		(9 387)	1 557	
Provisions pour risques et charges	154					
Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		756	5 631	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	44 051	123 805	7 872	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176		124 561	13 503		
Total général (I + II + III)	180		115 175	15 060		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU NINA MILO		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122020		Exercice N-1 clos le 31122019		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		33 385	
	Production vendue { biens dont export et livraisons / services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218			
			218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
Autres produits		230		297		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		33 683	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		14 435	
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	64	1 180	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	10 864	7 289	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244		54	
	Rémunérations du personnel *		250		7 940	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252		2 316	
	Dotations aux amortissements *		254		2	
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 / 260	262	2	5	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	10 930	33 221
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(10 930)	462	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290		2 200	
	Charges financières (V)		294	14	2	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300		1 999	
		348	300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		104	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(10 944)	557
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 10 944	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993		
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648	649	990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352		354 10 944
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370		372 10 944	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *								
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406												
	Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426												
	Constructions	430		432		434		436												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
	Matériel de transport	460		462		464		466												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
Immobilisations financières		480		482		484		486												
TOTAL		490		492		494		496												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																				
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516												
	Constructions	520		522		524		526												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
	Matériel de transport	550		552		554		556												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
TOTAL		570		572		574		576												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail													
		6	7	8	9	10														
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values															
					Court terme *	Long terme														
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %												
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧													
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589												
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU NINA MILO				Néant <input type="checkbox"/> *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nbr d'opérations sur l'exercice		982 bis	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984							
Déficits de l'exercice		860		10 944					
Total des déficits restant à reporter		870		10 944					
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)					325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé							388		
Montant de la TVA collectée							374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	598	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU NINA MILO		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		121
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		10 807
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		2
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
	TOTAL 3	152	10 930
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(10 930)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31|12|2020

N° SIRET 84965985900011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU NINA MILO

ADRESSE (voie) 50 BIS rue Emile Lalanne

CODE POSTAL 33140

VILLE VILLENAVE D'ORNON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TREMY Prénom(s) JEAN-PAUL
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 24021983 N° département 33 Commune BORDEAUX Pays FRANCE
Adresse : N° 50 Voie BIS RUE EMILE LALANNE
Code postal 33140 Commune VILLENAVE D'ORNON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|0

N° SIRET 8|4|9|6|5|9|8|5|9|0|0|0|1|1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU NINA MILO

ADRESSE (voie) 50 BIS rue Emile Lalanne

CODE POSTAL 33140 VILLE VILLENAVE D'ORNON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination [] N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Adresse : N° [] Voie [] Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Autres annexes et Crédits impôts

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASU NINA MILO	84965985900011	6810Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
50 BIS rue Emile Lalanne		
33140 VILLENAVE D'ORNON		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

